

AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT DU CHER

BILAN D'ACTIVITE 2015



Sommaire

Mot du Président	page 3
Présentation de la structure	page 4
I – Conseils personnalisés	page 5
II – Evaluation du service	page 14
III – Temps forts de 2015 / Vie de la structure	page 18
IV – Actions socio techniques de l’ALEC18	page 24
V – Animations grand public	page 34
VI – Perspectives	page 42
Conclusion	page 43

Mot du Président

2015 fut tout à la fois une année de changements mais également de stabilisation pour l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher. Changements institutionnels tout d'abord avec un renouvellement d'une partie de ses membres (Département et Région) qui a conduit à l'élection d'un nouveau Bureau, d'un nouveau Conseil d'Administration et d'un nouveau Président.

Stabilisation par ailleurs, dans les effectifs et les missions des trois Conseillers Info Energie dans leur rôle d'appui auprès des particuliers mais également des copropriétaires, des bailleurs publics, des associations et des partenaires institutionnels et consulaires.

Leur investissement et leur disponibilité quotidienne ont ainsi permis de répondre au plus grand nombre et de se positionner comme des acteurs clé sur les questions énergétiques préfigurant ainsi des champs d'actions à venir, aussi larges que motivants.

Le présent document que je vous invite ici à consulter en est une illustration manifeste.

*Jean Claude MORIN,
Président de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher*



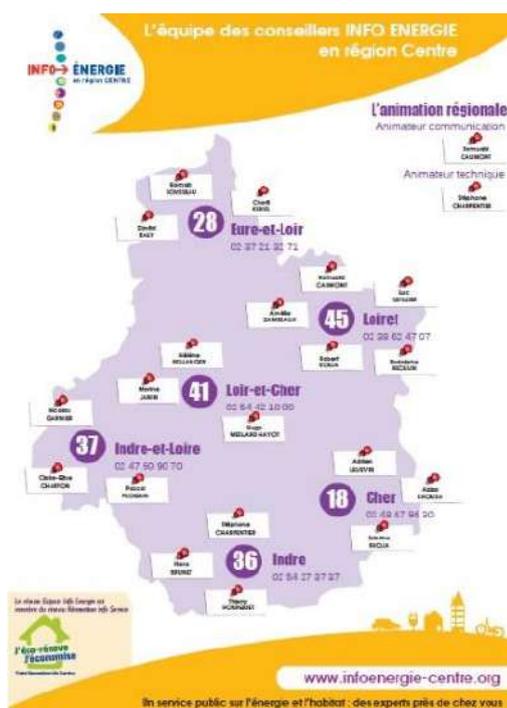
Présentation de la structure

L'ALEC18 (Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher) a été créée le 1^{er} janvier 2014 pour reprendre les missions de l'Espace Info Energie confiées jusqu'alors au PACT du Cher et pour donner une ambition plus grande à la structure.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'ADEME, la Région Centre Val de Loire, le Conseil Départemental du Cher, Bourges Plus et le SDE18, l'ALEC18 anime donc depuis cette date diverses missions dont celle de l'Espace Info Energie (EIE) et de l'appartement pédagogique ECOLOGIS. Ces outils ont pour vocation d'apporter aux particuliers une information précise, personnalisée, neutre et gratuite sur l'utilisation rationnelle de l'énergie et les énergies renouvelables dans le domaine de l'habitat.

L'effectif est de 3 ETP pour 2015, chacun ayant la qualité de CIE (Conseiller Info Energie). Les actions de l'Espace Info Energie se partagent entre trois grands domaines d'activité :

- **Le conseil personnalisé auprès des particuliers** : Il s'agit d'un entretien personnalisé au cours duquel le conseiller répond aux questions et/ou donne un avis objectif neutre et indépendant sur un projet. Cela se fait par téléphone, courriel ou au bureau.
- **La sensibilisation** : Il s'agit d'aller à la rencontre du grand public par différents moyens et de l'interpeller sur les problématiques énergétiques (conférences, visites de sites, ateliers, radio, formation, etc.).
- **L'activité hors animation** : En dehors des deux volets principaux de l'activité de l'Espace Info Energie, l'équipe consacre une part importante de ses activités à :
 - La promotion et la recherche de nouveaux partenariats (publics et privés)
 - La création et la gestion d'outils (gestion de projet, reporting, base documentaire, etc...)
 - La formation et la professionnalisation des conseillers
 - La vie du réseau des Espaces Info Energie en Région Centre Val de Loire (il en existe 6)



L'ALEC18 s'inscrit dans un réseau régional regroupant 6 structures. Les conseillers participent régulièrement à des temps d'échanges ou de formation et à des groupes de travail sur divers thèmes (technique, animation, communication, mobilité, précarité).

Le réseau ainsi constitué apporte une visibilité et une force aux structures qui le composent en permettant la mutualisation d'outils et le partage de connaissances.

I. Conseil personnalisé

Evolution des demandes

Depuis sa création, l'EIE a vu son activité de conseil augmenter régulièrement jusqu'en 2007, année qui a connu le plus de contacts. Cette année, jugée comme exceptionnelle par de nombreux directeurs de structures en Région Centre (création du crédit d'impôts, contexte économique favorable...), a en effet permis de toucher plus de 1200 contacts cette année-là.

Après une baisse de l'activité en 2010 où le nombre de contacts était tombé à 714 on constate une augmentation des contacts sur les années 2012 (+5,5 %) et 2013 (+32%).

Pour 2015, une baisse d'environ 20% est enregistrée. Celle-ci poursuit la baisse entamée en 2014 qui traduit une baisse de la communication gouvernementale sur le dispositif « j'éco-rénove j'économise » et la mise en place du guichet unique (PRIS = Point Rénovation Info Service) sur les économies d'énergie en 2013 (année marquée par une forte hausse de demandes).

Le maintien de l'activité malgré un contexte interne bouleversé et des conditions externes peu propices aux investissements depuis quelques années déjà, prouve l'intérêt du service proposé par la structure et répond à un besoin de la part du grand public.



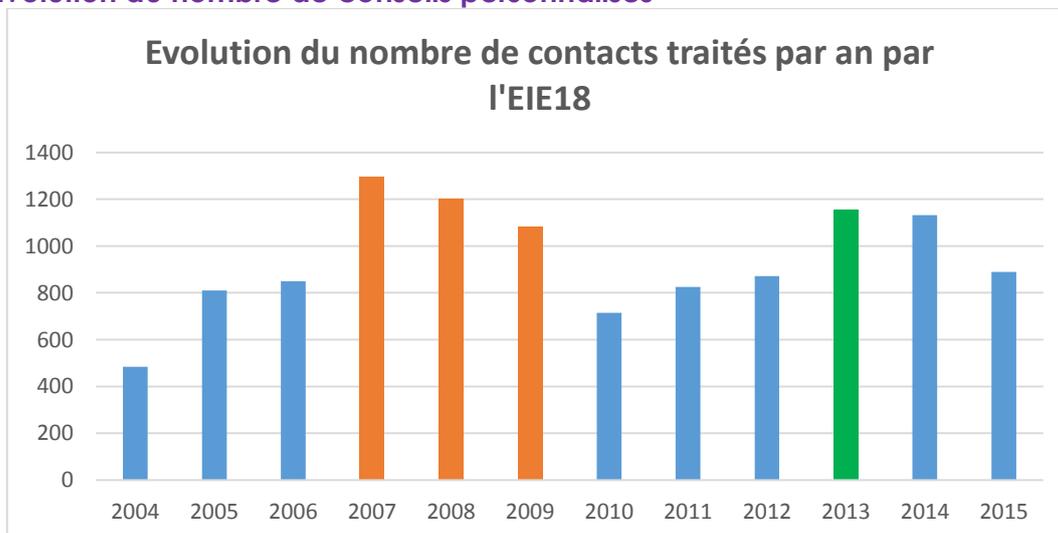
En 2015, l'EIE a prodigué 889 conseils auprès de 778 personnes*

** une personne peut en effet revenir plusieurs fois et interroger l'EIE sur différents thèmes*

Nous entendons par « contact », une réponse personnalisée aux questions du public. Il peut s'agir d'un entretien téléphonique, d'un entretien dans les locaux de l'EIE ou d'une réponse faite à une demande par mail ou par courrier.

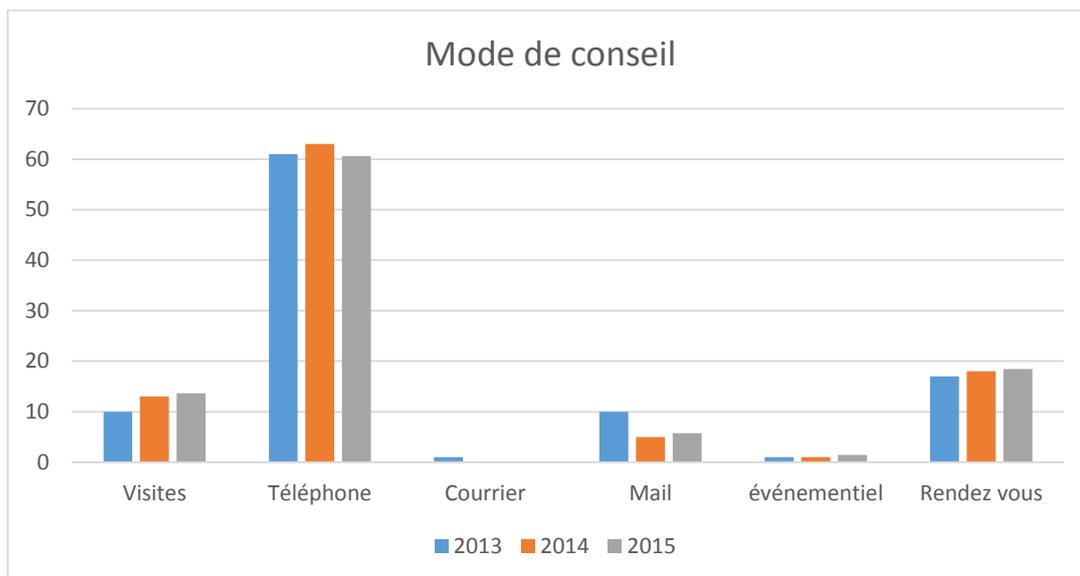
En moyenne, le temps passé par contact est de **25 minutes**, ce qui est assez stable par rapport à l'année précédente et similaire à ce qui se pratique dans les autres EIE.

Evolution du nombre de conseils personnalisés



Malgré une baisse, 2015 se situe en 6^{ème} position sur les 11 dernières années
En orange : contexte national très favorable pour les aides financières
En vert : mise en place et forte communication autour du guichet unique

Origine de la demande :

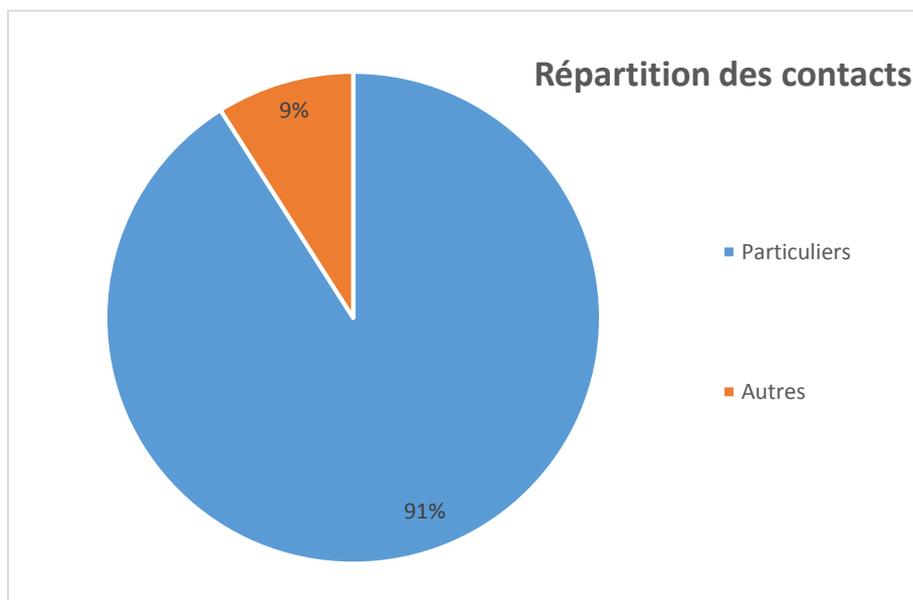


La majorité des demandes se fait très majoritairement par téléphone (60%). La mise en place d'un numéro vert national 0810 140 240 en 2013 continue de porter ses fruits.

Cela dit, depuis 2013, nous assistons à une recrudescence des contacts spontanés (visites) ainsi que des rendez-vous. Les demandeurs expriment de plus en plus un besoin de rencontre en vis à vis pour expliquer leur projet et parler à un conseiller.

- *Lu dans les retours de l'enquête de satisfaction : « Accueil téléphonique immédiat, et prise de rendez-vous pour le lendemain. Très bonne compréhension des problématiques du logement, même si réponses techniques partiellement satisfaisantes. Efficacité remarquable dans la gestion du dossier d'aides. »*

Type de contact :



Concernant le type de public de l'EIE, on observe très peu de changement par rapport à l'an passé et, en général, à toutes les années passées (hormis la première année d'existence -2004- lorsque la part de professionnels et de collectivités était bien plus importante au détriment des particuliers qui ne connaissaient pas encore le service) :

- Les demandes émanent principalement des particuliers, qui sont à 92% des « propriétaires occupants ». Il y a peu de demandes de la part des locataires (1%) et des bailleurs (5%). Sur la totalité des contacts, 94% des logements sont individuels et 5% collectifs. Ce constat implique qu'une réflexion stratégique soit engagée pour toucher ces publics qui n'ont pas l'habitude de contacter l'EIE.
- Les professionnels du bâtiment qui contactent l'EIE se répartissent de façon simple : 30% sont des installateurs, 30% des architectes et bureaux d'études et 30% des bailleurs sociaux. Les 10% restant sont des syndicats de copropriétés (voir « Zoom sur les copropriétés » en page 18)
- Les entreprises (autres que professionnels du bâtiment) ne contactent l'agence que très peu, mais ce public n'est pas la cible prioritaire de l'EIE.

Provenance des contacts

La provenance géographique des contacts traités par l'EIE18 est très disparate. Mais les 3 grands pôles urbains que sont Bourges et son agglomération, Saint Amand Montrond et Vierzon cumulent à eux 3 un peu plus de la moitié des contacts.

L'agglomération de Bourges Plus est en tête et comprend 244 contacts (sur les 889 précités) soit 20% de la totalité des contacts de l'ALEC18.

Cette tendance ne fait que confirmer ce qui existait déjà les années précédentes : l'agglomération de Bourges Plus est un des gros pourvoyeurs de contacts pour l'EIE. C'est en effet ici que se trouve le plus gros bassin de vie du département et que l'EIE est implanté. Il est donc désormais plutôt bien identifié par la population et les services des partenaires.

Après une progression nette des contacts sur la ville de Vierzon, les chiffres stagnaient en 2014 et régressent en 2015. Voilà qui traduit un recul de la collaboration avec la ville de Vierzon. La fin de l'OPAH et la démobilisation de la Maison des Projets qui a connu de grosses difficultés cette année peuvent en partie justifier ce constat.

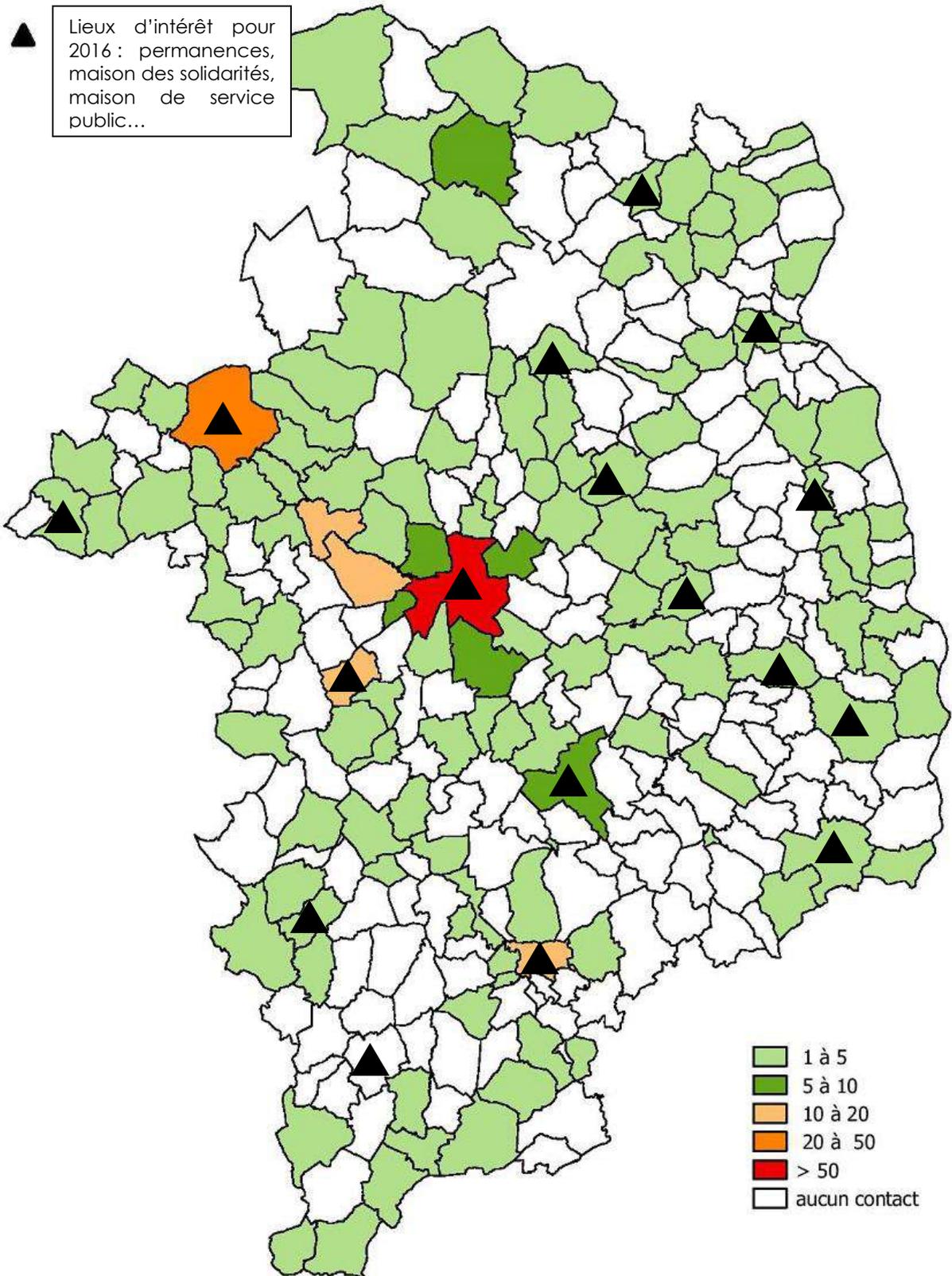
Dans la poursuite de 2014, on note une légère augmentation des contacts dans le Nord du département sur le territoire du Pays Sancerre Sologne. La mise en place d'une OPAH mi 2013 et le contact privilégié établi avec la chargée de mission en place ont permis de créer un lien fort entre les deux structures et la bonne orientation des personnes ainsi qu'une réponse adaptée à leurs besoins. L'ALEC 18 est par ailleurs membre du comité de pilotage de ce dispositif et y participe activement (voir « Zoom sur l'OPAH du Pays Sancerre Sologne » en page 34)

Les contacts provenant de la ville de Saint Amand Montrond et de ses alentours est toujours en baisse. La relance de la permanence sur ce territoire et la participation active de l'ALEC18 au Plan Climat Energie Territoire (PCET) du Pays Berry Saint Amandois devraient, dans les années à venir, relancer l'activité dans le sud du département (voir « Zoom sur le PCET du Pays Berry Saint Amandois » en page 34)

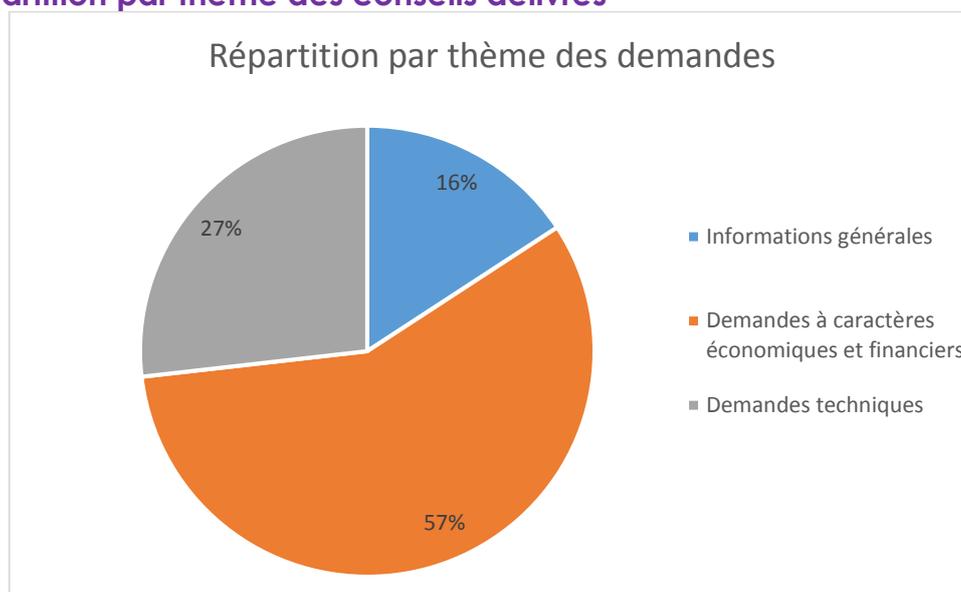
La faiblesse de l'activité sur certains secteurs montre bien la nécessité de développer la communication sur les missions de la structure, encore mal connue dans certains secteurs, géographiques principalement sur l'est du département (pays Loire Val d'Aubois) et de créer les synergies nécessaires pour développer son implantation.

Voir la carte de répartition des contacts sur le département en page suivante

Nombre de contacts réalisés en 2015



Répartition par thème des conseils délivrés



La grosse partie des demandes qui parviennent à l'ALEC18 concernent les aides financières pour la rénovation de l'habitat. Il faut noter que lors d'un appel à ce sujet, les conseillers arrivent parfois à aborder d'autres thématiques et/ou à réorienter ou approfondir la question du demandeur.

Par exemple en 2015, 281 demandes sur le thème de l'isolation ont été exprimées et 359 conseils ont été apportés. Cet écart s'explique par le fait que les conseillers apportent un conseil plus approfondi et poussé que celui pour lequel appelle le demandeur. Il y a une réelle plus-value de la part des conseillers qui amène (quand cela est possible) le demandeur à appréhender son projet personnel d'une manière plus globale que celle prévue initialement dans son esprit.

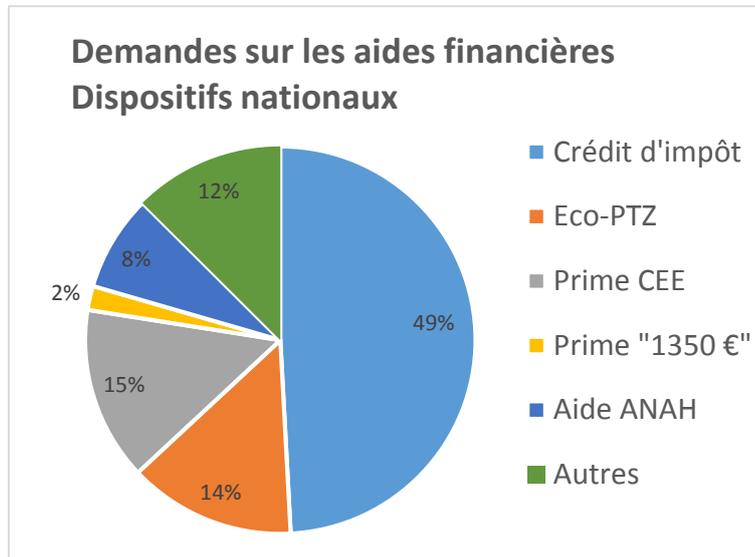
➤ *Lu dans les retours de l'enquête de satisfaction : « Interlocuteur à l'écoute et prenant le temps d'être exhaustif dans ses réponses. Accueil chaleureux. Ai obtenu exactement ce que je cherchais »*

Les particuliers appellent souvent pour aborder ou avoir une confirmation sur un type d'aide (crédit d'impôts transition énergétique) bien précis dont ils connaissent l'existence. Les CIE ont alors souvent l'occasion d'approfondir le sujet en :

1. Complétant le conseil avec d'autres propositions d'aides financières qui amènent parfois le particulier à envisager plus de travaux que son projet initial (notamment par les aides de l'ANAH)
2. Complétant le conseil financier avec des conseils techniques relatifs aux travaux prévus par le particulier ou abordant des travaux auxquels il n'avait pas pensé.

Demandes à caractère économique et financier

Il existe deux types d'aides pour la rénovation de l'habitat : les aides nationales, valables partout en France et des dispositifs locaux, déployés par les collectivités du territoire et par la Région Centre.



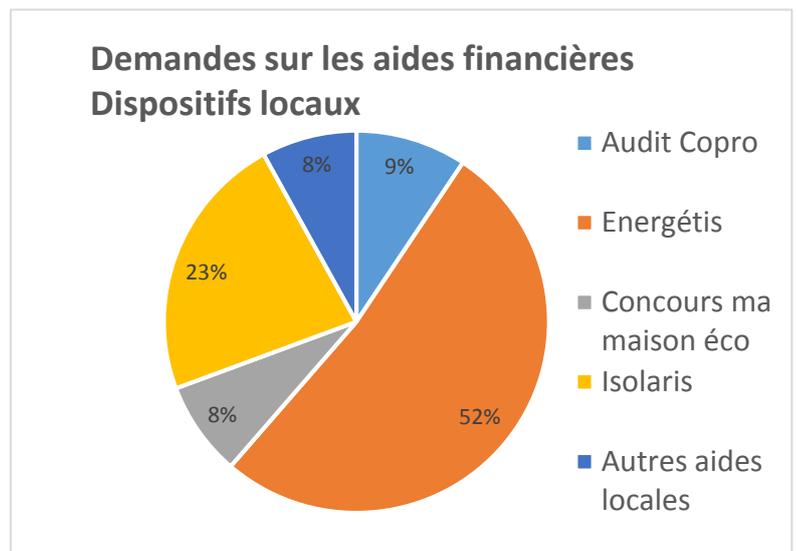
Les demandes relatives aux aides financières concernent en priorité le crédit d'impôts sur le revenu. Vient ensuite l'Eco Prêt à Taux Zéro (Eco-PTZ) et les « autres aides » (aides locales détaillées ci-dessous).

Le jeune dispositif des Certificats d'Economies d'Energie (CEE), représente une source de conseils et de financement croissant pour les particuliers.

Les sollicitations sur les aides locales ne représentent que 12% des demandes.

Parmi elles, on retrouve en tête les dispositifs Energétis (voir page 14 et plaquette en annexe) et Isolaris proposés par la Région Centre Val de Loire.

Le concours « ma maison éco » récompense des projets de construction passive ou des projets de rénovations basse consommation qui sont encore trop rares pour représenter une part significative de la demande.



Pour plus d'informations sur le dispositif « audit copro », rendez-vous en page 18

Glossaire des aides financières

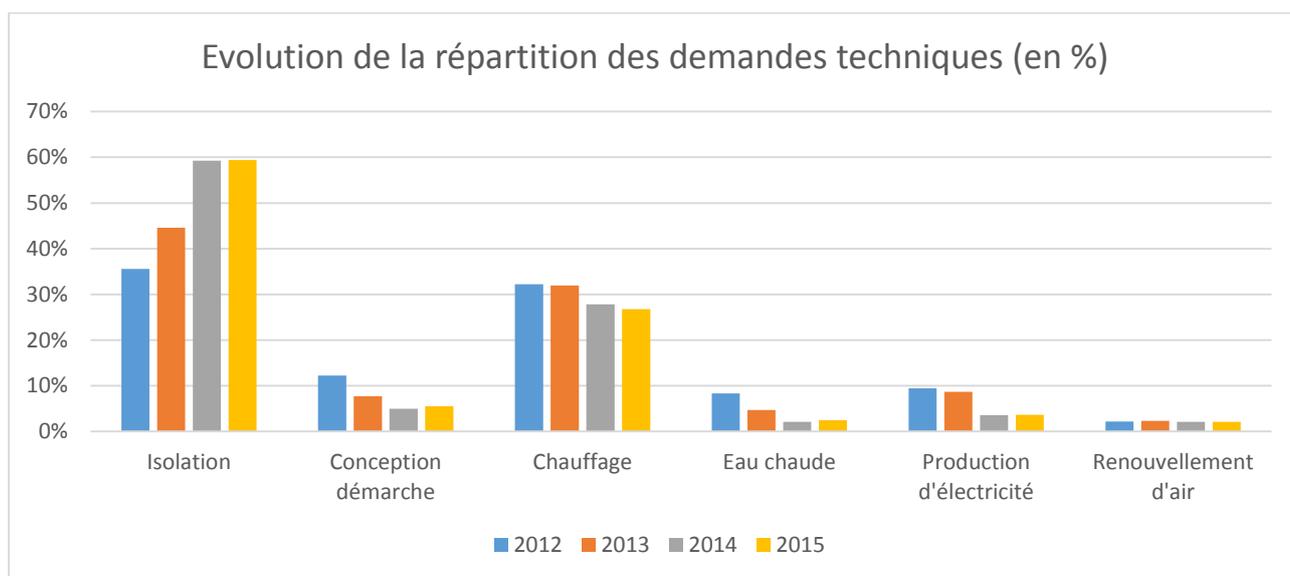
Crédit d'impôts Transition Energétique (CITE) : valable pour tout contribuable (imposable ou non) propriétaire occupant ou locataire sur les travaux de rénovation énergétique : isolation, changement de systèmes...

Eco-PTZ : prêt à taux zéro proposé par les banques pour la rénovation énergétique de l'habitat

Prime 1350€ : prime forfaitaire délivrée par le gouvernement du 01/01/14 au 31/08/14 sous conditions de ressources pour la réalisation d'au moins deux types de travaux relatifs à la rénovation énergétique de l'habitat

Certificats d'Economies d'Energie (CEE) : offre commerciale sous forme de prime à la rénovation pouvant être proposée par les professionnels de l'énergie ou la grande distribution.

Demandes techniques

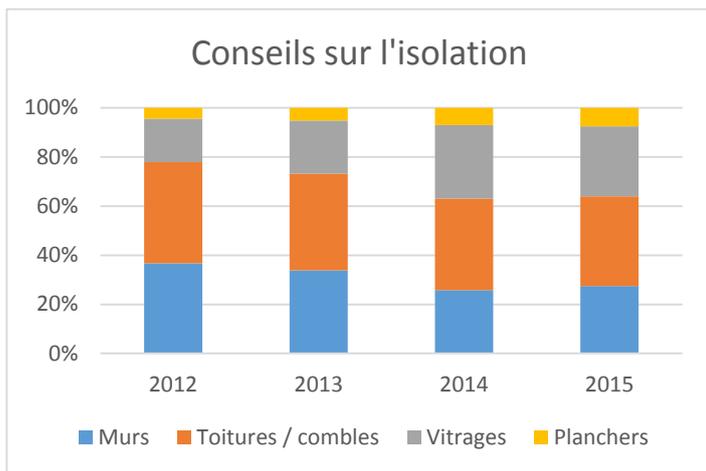


Les questions relatives à l'isolation représentent la part la plus importante des demandes (près de 60%) et représentent une part grandissante des demandes depuis plusieurs années.

Les prospects s'orientent vers des travaux d'économie d'énergie plutôt que vers des travaux visant à modifier leur mode de chauffage sans en diminuer la consommation.

L'ALEC remplit là parfaitement son rôle de diminution des consommations d'énergie des bâtiments en poussant à leur isolation. Le travail de sensibilisation et de pédagogie effectué toutes ces années porte ses fruits.

Zoom sur ... les conseils sur l'isolation



Le thème des vitrages et portes continue de représenter une part importante des conseils délivrés alors que ce ne sont pas les travaux les plus efficaces.

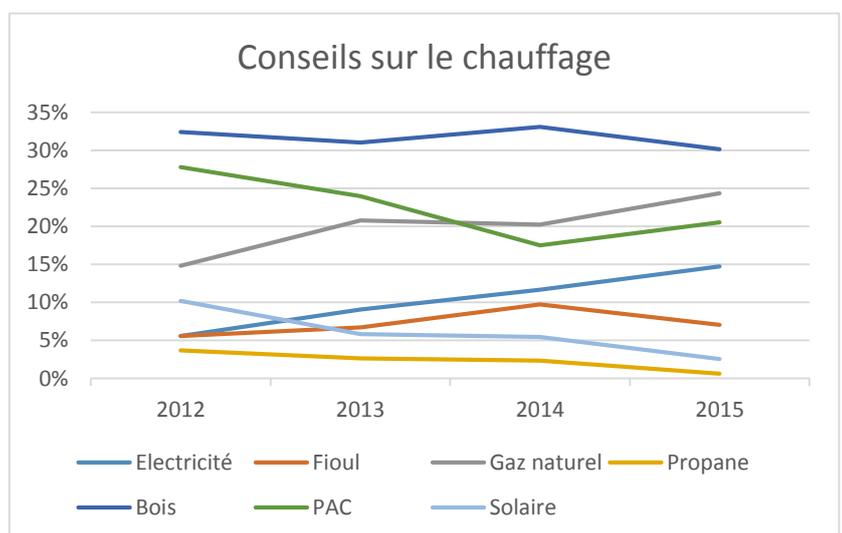
Deux tendances émergent : une baisse des conseils liés à l'isolation des murs, travaux les plus générateurs d'économies d'énergie et une augmentation des conseils liés aux menuiseries et aux planchers.

Cette dernière est corrélée aux conditions d'obtention du CITE qui s'est assouplie au sujet des menuiseries.

... les conseils sur le chauffage

En remontant les années passées, on observe plusieurs choses :

- étant donné que les aides ont diminué, les Pompes A Chaleur (PAC) ne sont plus autant demandées qu'avant
- les demandes relatives à l'électricité et au gaz augmentent ce qui peut être le reflet d'une augmentation de la précarité
- le bois est une énergie en plein essor et ce depuis quelques années



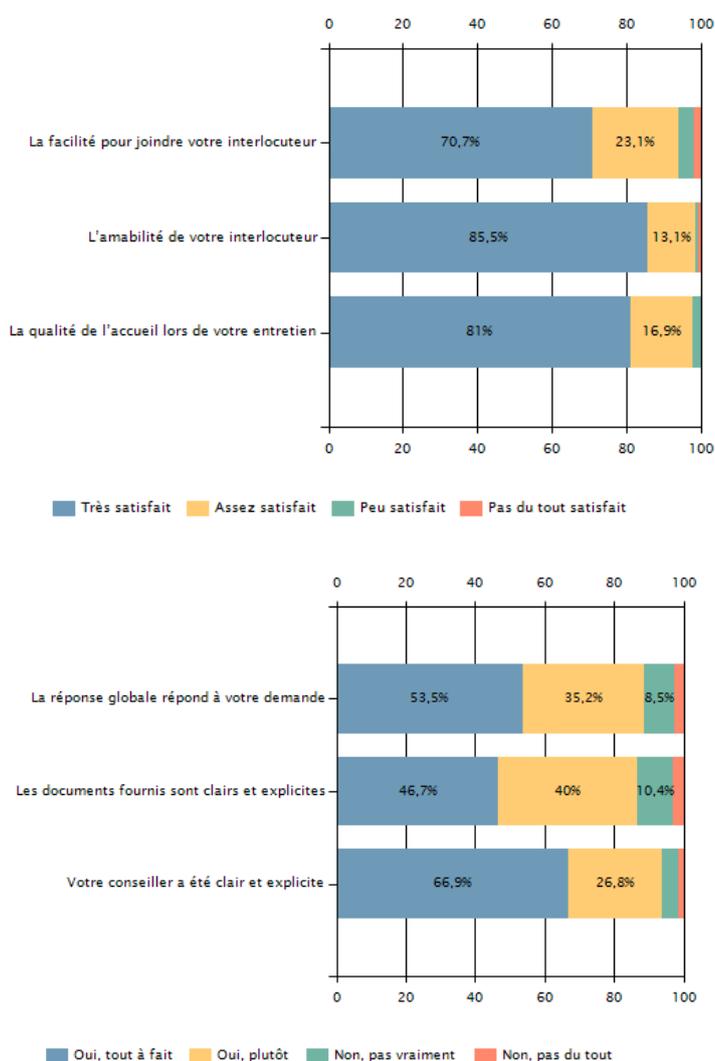
II. Evaluation du service

Evaluation générale du service

Les données présentées ci-dessous sont issues d'enquêtes réalisées automatiquement par voie numérique par l'Ademe auprès des personnes qui ont contacté l'ALEC.

Il existe deux types d'enquête :

- celle dite « de satisfaction », envoyée une semaine après l'entretien qui définit la qualité du service apporté aux particuliers, leur sentiment quant au traitement de leurs demande...
- et celle dite « de passage à l'acte » envoyée un an après le contact et qui sert à connaître les travaux effectués par le demandeur, leur type et leur montant...



Les personnes qui contactent l'ALEC18 sont globalement très satisfaites de l'accès aux conseillers et de l'accueil qui leur est réservé.

Un peu moins de 7% des personnes expriment des difficultés pour joindre l'ALEC18 ce qui est sans doute lié à un problème technique téléphonique interne.

En ce qui concerne le conseil délivré, on remarque un écart entre la satisfaction quant à la clarté des documents fournis (13% d'insatisfaction) et les conseils donnés par les conseillers (6% d'insatisfaction).

D'où la nécessité d'apporter un conseil complémentaire aux documents et d'expliquer ce qu'ils contiennent.

Notons que l'ALEC18 a répondu de façon satisfaisante à 89% des personnes.

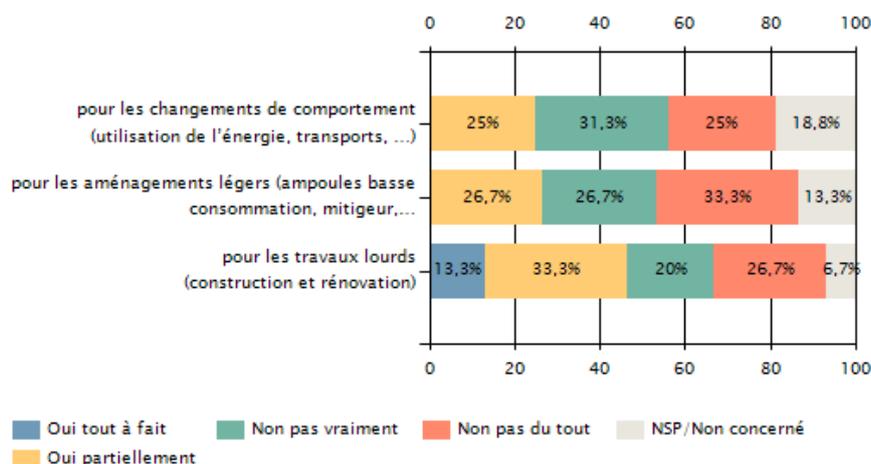
L'insatisfaction exprimée par 11% des personnes peut venir de plusieurs raisons : pas d'aides financières ou question juridique à laquelle l'ALEC18 n'a pas de réponse directe (renvoi vers l'ADIL36 ou l'UFC que choisir) et dans ce cas l'ALEC ne dispose pas d'outils de suivi de ce type de

91% des personnes interrogées sont globalement satisfaites des services de l'ALEC18

Passage à l'acte

En 2015, les personnes conseillées par l'ALEC18 ont déclaré avoir engagé un total de **260 584€ de travaux** (96 325€ de travaux dans le domaine du chauffage et 164 259€ dans le domaine de l'isolation).

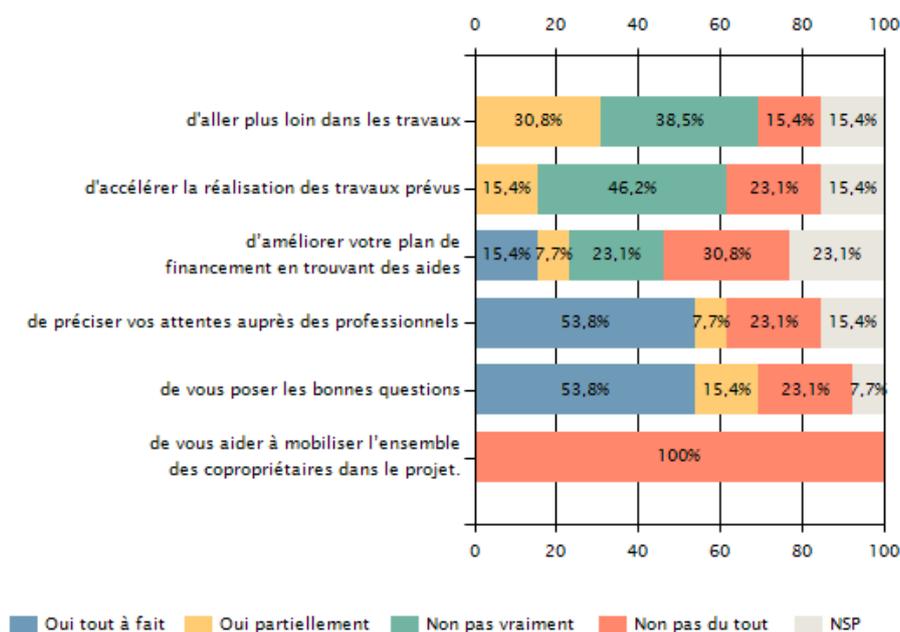
En se basant sur les ratios retenus par l'ANAH en 2015 (50 000€ pour un emploi), cela correspond à un peu plus de **5 emplois créés ou sauvegardés**.



43% des contacts déclarent que l'ALEC18 a contribué favorablement à leur prise de décision pour la réalisation de travaux lourds.

L'influence de l'ALEC18 est particulièrement importante pour la réalisation de travaux lourds.

Avant la prise de décision, l'ALEC18 a un rôle d'accompagnement auprès des particuliers pour et préciser leur demande et leur projet.



Les personnes déclarent en effet à 62% que les conseillers leur ont permis de préciser leurs attentes auprès des professionnels et à 69% de se poser les bonnes questions sur leur projet.

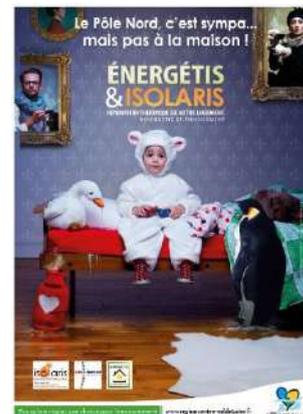
Notons aussi que 31% des personnes déclarent que l'ALEC18 a en partie conduit à la réalisation de travaux plus importants que ceux prévus.

Zoom sur ... le diagnostic Energétis

L'audit « Energétis » de la région Centre Val de Loire

Depuis le début d'année 2012, la Région Centre Val de Loire a lancé le dispositif Energétis, qui est une aide pour la réalisation d'un audit énergétique. L'ALEC18 accompagne le particulier dans les différentes étapes de l'audit. L'intérêt de cette étude est d'avoir un bilan global chiffré des travaux d'économies d'énergie, et une vision d'ensemble sur le long terme.

Pour 2015, nous avons accompagné **26 audits « Energétis »**.



Le prêt « Isolaris » de la région Centre Val de Loire

Couplé au diagnostic Energétis et permettant d'accompagner les particuliers dans la réalisation des travaux, la Région Centre propose, par l'intermédiaire de 4 banques (Crédit mutuel, CIC, Banque Populaire et Domofinance) des prêts à taux zéro pour financer des travaux d'isolation de parois opaques et d'énergie renouvelables tels que le solaire et la géothermie.

Enquête de satisfaction

L'ALEC18 a envoyé un questionnaire aux personnes ayant bénéficié d'Energétis en 2015 afin de recueillir leur avis sur le dispositif. Seules 8 réponses ont été données mais voici les principaux enseignements :

- la totalité des répondants se disent très satisfaits par le rendez-vous avec le CIE
- 5 n'avaient pas connaissance d'Energétis avant leur rencontre avec le CIE,
- le contenu du rapport et les explications du CIE ne suscitent aucune insatisfaction
- seuls 2 personnes ont réalisé des travaux pour un total de 55000€ mais tous envisagent d'en réaliser prochainement (travaux lourds d'isolation)
- seule une personne semblait convaincue de la nécessité de faire des travaux avant la réalisation d'Energétis. Toutes les autres personnes déclarent que le diagnostic et le CIE ont « un peu » ou « beaucoup » influencé leur décision.

Témoignages sur le dispositif Energétis

M. Gouyer – Particulier ayant bénéficié d'Energétis



Je cherchais un organisme indépendant pouvant m'indiquer en toute impartialité les différents travaux à réaliser pour de véritables économies d'énergie qui prennent en compte l'existant et mettent en corrélation estimation des coûts des travaux et gain attendu en matière d'économie. Confirmé par le site de la Région Centre Val de Loire, Energétis répondait exactement à ces attentes.

Arrivé sans rendez-vous à l'ALEC18, j'ai obtenu aussitôt un long entretien personnalisé qui m'a permis d'ouvrir sans attendre mon dossier. J'ai pu rapidement faire appel à l'un des bureaux d'étude proposé qui, à partir d'une investigation soignée de mon habitation, a établi un rapport que m'a remis et explicité Energétis après en avoir vérifié le sérieux.

Non seulement satisfait de l'appui financier de la Région Centre Val de Loire, je suis particulièrement ravi de l'accueil et de la disponibilité des membres de l'ALEC18 comme d'ailleurs des résultats du rapport

Denis PEAUDECERF – Bureau d'étude DP Thermic

Dans un monde où le démarchage commercial est omniprésent et impitoyable, nombreux sont les particuliers victimes d'un vendeur de foire de pompe à chaleur ou d'un artisan ignorant les règles de l'art de son métier.

Les audits Energetis permettent aux bénéficiaires d'accéder à des conseils professionnels et impartiaux pour un moindre coût. En tant que partenaire de ce dispositif, je me réjouis de contribuer à l'amélioration du bâti existant et à la lutte contre la précarité énergétique.



III. Temps forts de 2015 / Vie de la structure

1 - Nouvelle organisation de l'ALEC18

Bureau (issu de l'A.G. du 28/09/15)



Président
Jean-Claude MORIN





Vice-Président : Jean-Pierre DELOINCE
Trésorier: Patrick BARNIER
Secrétaire Catherine VIAU

ALEC 18 – 16 rue Jean Jacques Rousseau – 18000 Bourges cher@infoenergie-centre.org // 02 48 67 96 30

Conseil d'Administration (issu de l'A.G. du 28/09/15)

Titulaires



Daniel FOURÉ
Canton de Châteaumeillant
2^e Vice-président
Aménagement du territoire :
travaux, salubrité, infrastructures,
technologies de l'Information et
de la Communication, transports
liés au passé / Avenir du Cher

Conseil Départemental du Cher



Jean-Claude MORIN
Canton de St-Germain-la-Py
4^e Vice-président
Agriculture, environnement,
eau, développement durable,
international
Union pour l'Avenir du Cher

Suppléantes



Nicole PROGIN
Canton de Châteauneuf
1^{ère} Vice-présidente
Logement, fonds de solidarité
pour le logement, santé
Union pour l'Avenir du Cher



Bernadette COURVAUD
Canton de
La Gueroche-sur-
l'Aubois
34
Groupe Socialiste
et apparentés

Syndicat Départemental d'Electricité du Cher

Titulaires



Aymar de GERMAY
• Président du Pôle Energie Centre
• Maire de MARMAGNE
• 1er Vice-Président de BOURGES PLUS
• Vice-Président de la FNCCR



Jean-Pierre DELOINCE
• 4ème vice-Président
• Délégation énergie
• 1er adjoint de la Commune de Graçay
• Président du Pays de Vierzon

Conseil Régional Centre – Val de Loire

Titulaires



Gilles DEGUET (titulaire)
• Indre-et-Loire (37)
• 3e vice-Président délégué
• Délégation : Agenda 21, Énergie, Climat et
Environnement (eau, air, déchets)



Agnès SINSOULIER-BIGOT
• Département : Cher (18)
• Présidente de la Commission «
Relations internationales et actions
européennes

ALEC 18 – 16 rue Jean Jacques Rousseau – 18000 Bourges cher@infoenergie-centre.org // 02 48 67 96 30

Conseil Régional Centre – Val de Loire (suite)

Suppléants



Philippe FOURNIE
• Département : Cher (18)



François DUMON
• Département : Cher (18)

Bourges Plus

Titulaires



Philippe BARNIER
• 6ème Vice-Président
• Maire de Plaimpied Givaudins



Catherine VIAUD
• 15ème vice-Président
• Maire de Lissay Lochy

ADEME Centre



Alain BOUARD
• Directeur Régional



Romuald CAUMONT
• Coordinateur du Réseau Espaces Info
Energie

ALEC 18 – 16 rue Jean Jacques Rousseau – 18000 Bourges cher@infoenergie-centre.org // 02 48 67 96 30

2 - Formations des conseillers

Les conseillers de l'ALEC18 suivent régulièrement des formations techniques, juridiques ou liées à la communication ou à l'animation d'événements. Pour 2015, voici les actions de professionnalisation suivies par les conseillers :

Sabrina Khoja & Adrien Lelièvre	Formation RAC / ADEME (Orléans)	Formation changements climatiques	les 9 & 10 juin
Adrien Lelièvre	Formation SCOP Engrenage (Tours)	Susciter la participation	du 14 au 17 juin
Aziza Khouda	Formation Région Centre Val de Loire	Géothermie	12 mars 2015
Aziza Khouda	ALE37 (Tours)	Formation travailleurs sociaux	9 avril 2015
Aziza Khouda	FFB Centre (Vierzon)	Formation brique	24 novembre 2015

3 - Réunions du réseau EIE Centre et Groupes de Travail

Sabrina KHOJA	GT communication	Orléans	Le 23 Juin
Sabrina KHOJA	GT Vie du Réseau	Réunion Téléphonique	Le 01 Octobre
Adrien LELIEVRE	GT copropriété	Orléans	31/03 – 08/06 - 22/10

Le réseau régional des Espace Info Energie s'est réuni 4 fois en 2015. Le lieu de rencontre alterne entre Orléans et les autres préfectures.

C'est Bourges qui accueillait la dernière rencontre de l'année le jeudi 3 décembre 2016. Une quinzaine de conseillers Info Energie issus des cinq autres Espace Info Energie de la région ainsi que des représentants de l'ADEME et de la Région Centre Val de Loire ont participé à cette journée d'échanges techniques.



4 - Base documentaire et ressources pédagogiques

Une partie du présentoir est consacrée à l'Isola thèque. Cela permet de montrer au visiteur quels sont les types d'isolants qui existent ainsi que leurs caractéristiques physiques, thermiques et mécaniques.

Cela permet aux personnes de « sentir » les matériaux et de lever quelques a priori, notamment sur les isolants naturels. L'autre partie est quant à elle, utilisée comme bibliothèque afin de permettre au particulier d'emprunter des livres et revues sur divers domaines : chauffage, isolation, construction et rénovation, environnement...

Depuis 2015, la structure s'est enrichie de deux nouveaux abonnements aux revues « Habitat Naturel » et « La maison écologique »



De la même façon, une nouvelle exposition composée d'une douzaine de panneaux intitulés « Les énergies renouvelables » vient compléter les ressources pédagogiques de l'Espace.

Travail local



Les acteurs devant intégrer la démarche doivent être une collectivité porteuse du projet (dans le cas présent ce serait la communauté d'Agglomération Bourges Plus), un animateur territorial au sein de ladite collectivité, des partenaires dont l'Espace Info Energie, les établissements financiers, les organisations professionnelles, les chambres consulaires, le C.A.U.E., l'A.N.A.H. etc. ; mais également les propriétaires de maison, et un accompagnateur chantier.

Dans ce cadre, différentes réunions de travail ont été organisées entre les partenaires pressentis pour co-construire le programme et identifier les contributions potentielles de chacun.

La PLREH comprendrait plusieurs éléments qui prendraient place dans le nouvel hôtel d'entreprises de Lahitolle.

A ce titre des études sont en cours pour examiner l'installation potentielle de l'E.I.E. – ALEC dans des bureaux de cet espace d'entreprises (photos ci-contre).



Un plateau technique de formation permettra aux professionnels membres des chambres consulaires partenaires (Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Fédération Française du Bâtiment et Chambre de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment) de se former et mettre en œuvre des techniques et matériaux d'isolation.

Ces matériaux seront stockés et présentés dans une matériauthèque attenante à la salle de formation. Celle-ci sera accessible aux stagiaires du plateau de formation.



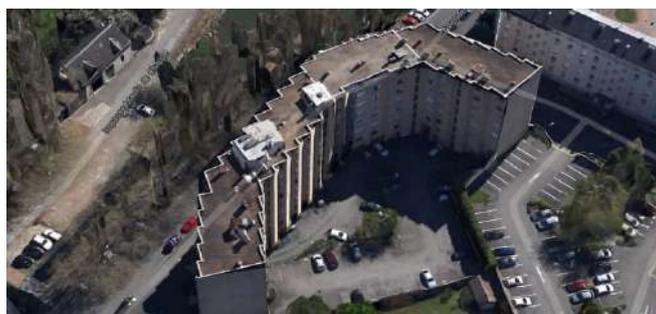
Zoom sur ... l'accompagnement des copropriétés

Groupe de travail régional

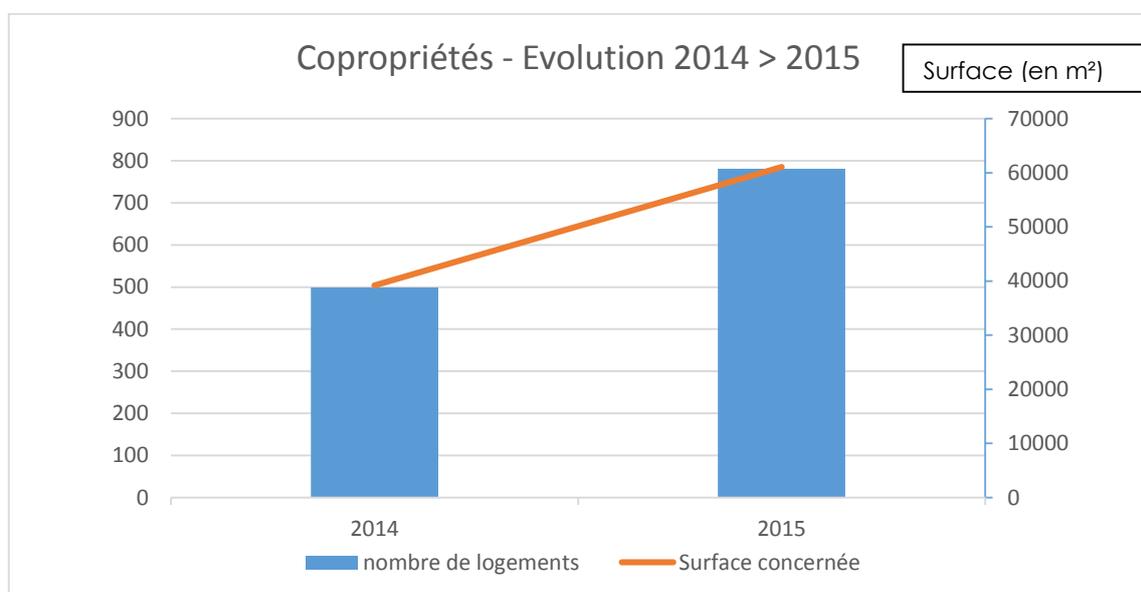
La Région Centre Val de Loire et l'Ademe ont mis en place un dispositif visant à accompagner les copropriétés soumises à l'obligation de réalisation d'un audit énergétique d'ici fin 2016.

Celui finance 40% du coût de réalisation de l'audit en échange d'un conventionnement reconnaissant l'ALEC18 comme partenaire privilégié de la résidence et des réflexions menées sur les questions énergétiques.

Par le biais d'une convention signée entre l'ALEC, le syndic et les résidents, cet accompagnement vise la sensibilisation des résidents aux questions énergétiques, l'aide à la consultation des entreprises et la lecture de devis proposés par les bureaux d'étude ainsi qu'à la lecture et la compréhension de l'audit et des préconisations qui y sont faites.



Ce travail de longue haleine a débuté en 2014 et le nombre de résidences suivies augmente rapidement (voir tableau suivant). Fin 2015, 780 logements représentant plus de 60 000m² étaient concernés par le suivi de leurs projets énergétiques. Ce sont aujourd'hui 16 résidences gérées par 6 syndicats qui sont ainsi accompagnées par l'ALEC18.



Groupe de travail régional

L'ALEC est partie prenante dans un groupe de travail régional dédié aux copropriétés composé de plusieurs conseillers Info Energie.

Deux outils issus du travail de ce groupe verront le jour prochainement :

- Une enquête de satisfaction visant à qualifier et quantifier le travail réalisé par l'EIE aux yeux des bureaux d'étude, des syndicats et des copropriétaires
- Une plaquette d'information institutionnelle visant à expliquer le dispositif à tous les partenaires (des incompréhensions demeurent notamment sur les délais)

Premiers retours

Il est encore trop tôt pour avoir des prises de décisions engageant les résidences suivies sur la réalisation de travaux. L'agence reçoit en effet actuellement les conclusions des premiers audits réalisés. Ces résultats présentés en assemblée générale conduisent au vote obligatoire d'un plan de travaux qui donne une intention de travaux sans acter leur réalisation.

En 2015, seule une assemblée générale a conduit à une commande d'étude précise sur des travaux : la tour Jacques Cœur (Gibjoncs) pour la mise en place d'une sous station de chauffage.

Témoignages d'acteurs

Le travail réalisé avec les résidences en copropriété mobilise plusieurs profils et permet de tisser des liens avec différents types d'acteurs qui sont des professionnels de l'immobilier, des techniciens ou les particuliers qui résident dans le bâtiment.

Sandrine CHAMBRAGNE – Gestionnaire – Alliance Immobilier

Plusieurs des résidences que nous avons en gestion sont concernées par l'obligation de réalisation d'un audit énergétique.

L'aide de la Région Centre Val de Loire qui finance 40% du coût de réalisation de cette étude permet de faciliter l'acceptation de cette dépense auprès des copropriétaires. Mais au-delà de cela, l'intervention de l'ALEC18 garanti un accompagnement technique solide de la démarche.



Régis MARTIN – Membre du conseil syndical – Louis XI

Depuis 2014, l'Espace Info Energie nous a accompagnés dans la constitution du dossier de demande de subvention auprès de l'ADEME, et dans le choix du cabinet d'étude qui sera missionné pour la réalisation de l'audit énergétique de notre Résidence Louis XI.

Pour la majorité de nos copropriétaires (personnes âgées ayant souvent de faibles ressources), la problématique du réchauffement climatique passe très loin derrière des problèmes plus immédiats, comme la sécurisation des accès, l'entretien des communs ou le colmatage des fuites et infiltrations, très nombreuses sur un bâtiment conçu en 1972.

Pour faire accepter en assemblée générale un plan de travaux raisonnable lié à la rénovation énergétique, une action de sensibilisation, préalable à la remise des conclusions de l'audit, est nécessaire ; la brochure "Mener une rénovation énergétique en copropriété", que l'EIE nous a fournie en nombre, a pu contribuer à cette sensibilisation.

Nous savons que les lois récentes de mise en conformité seront très dures à financer (notamment l'individualisation des frais de chauffage collectif), pour un retour sur investissement plus qu'incertain. La mise en application de ces lois génère un climat anxieux pour bon nombre de copropriétaires, dont certains songent même à revendre. Le Conseil syndical compte sur le soutien et l'expertise de l'EIE pour aider à expliquer les enjeux et à effectuer les meilleurs choix possibles à moyen et long terme.

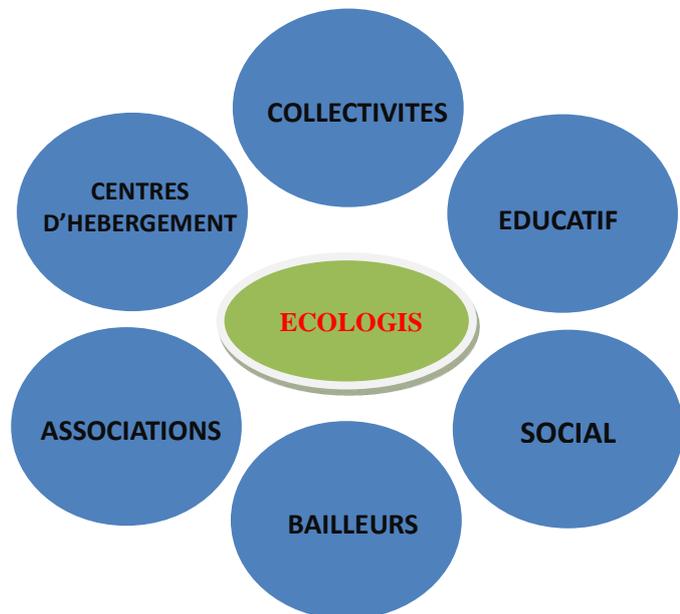


IV. Actions socio techniques de l'ALEC18

1) L'appartement Pédagogique ECOLOGIS

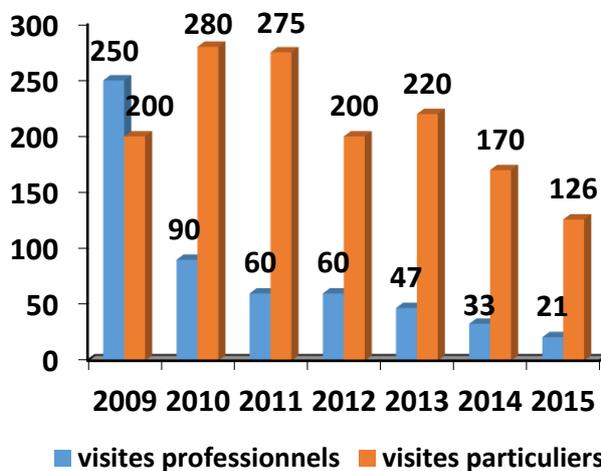
Depuis 2008, différentes structures viennent à ECOLOGIS de façon régulière d'une année à l'autre, d'autres le font de façon ponctuelle, ou bien plusieurs fois dans l'année.

Quelques nouvelles structures se sont fait connaître, telles que le centre de maternelle d'Ineuil, le lycée Mermoz de Bourges. Pour ces dernières structures, suite à leur visite, des actions seront à mener en partenariat avec l'ALEC18 en 2016.



a) La fréquentation

NOMBRE DE VISITES A ECOLOGIS



En 2015, il y a eu 147 visites d'ECOLOGIS, qui a ouvert ses portes 16 fois. Cela fait en moyenne 8 visiteurs à chaque ouverture. Au regard de la taille du logement et du contenu des visites, il est préférable de ne pas avoir des groupes trop importants afin de favoriser au maximum les questions, les échanges et la transversalité.

La durée d'une visite peut aller de 1h30 à 2h30. Tout cela dépend de l'intérêt et du profil des visiteurs, ainsi de ce qui a été préparé en amont de la visite de l'appartement par les animateurs, si l'on est dans le cadre d'un accueil d'un groupe.

Néanmoins, quelques précisions sur la fréquentation de l'appartement sont nécessaires pour expliquer la baisse du nombre de visites par rapport aux années précédentes. 2015 a été une année avec beaucoup de changement ce qui n'a pas permis de communiquer aussi largement que possible sur cet outil pédagogique. N'oublions pas également que 2009 a été l'année d'ouverture de l'appartement, donc un grand nombre de professionnels qui ont été invités afin de promouvoir cet outil à l'issue de l'inauguration.

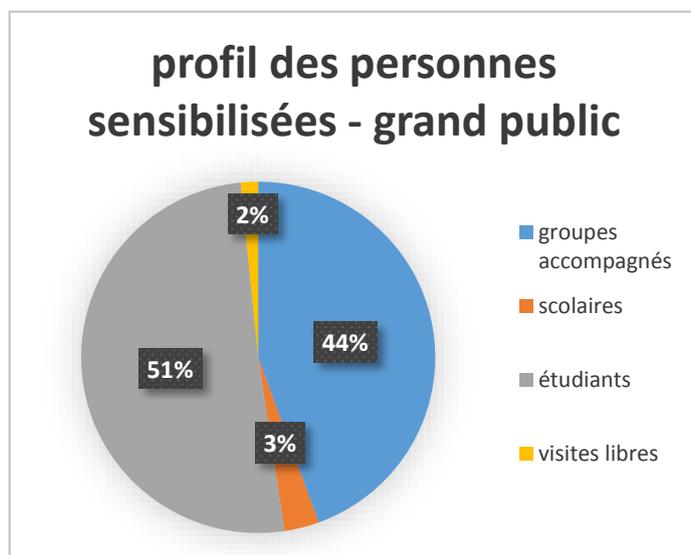
Les demandes de visites se font le plus souvent de janvier à mi-juin et de mi-septembre à décembre.

A la demande de certains organismes ou collectivités, tels que la mission locale de St Florent sur Cher, l'Office HLM du Cher, Bourges Habitat, l'épicerie solidaire Bourges Nord, ECOLOGIS s'exporte. Des animations de sensibilisation sous forme de stands ou d'ateliers sont proposées afin d'apporter un maximum d'information au plus près des demandeurs et des territoires.

ECOLOGIS est un outil de sensibilisation au même titre que les plaquettes ADEME qu'il est possible de remettre aux personnes.

b) Profil des visiteurs

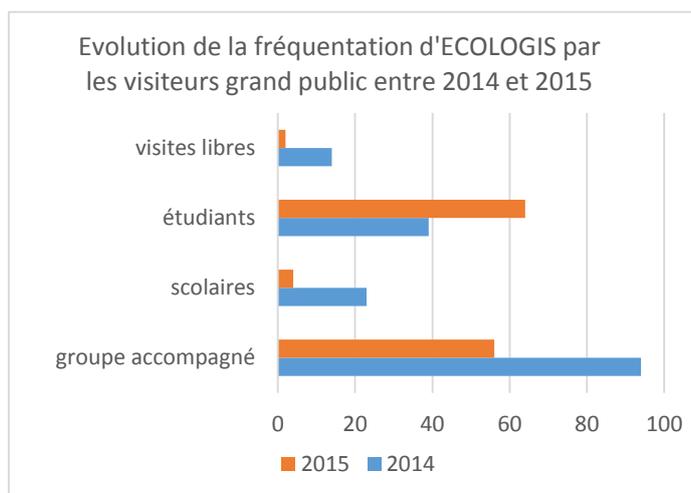
❖ Le Grand Public



Le graphique ci-dessus, présente la typologie du public sensibilisé lors de la visite à ECOLOGIS. 44 % des visiteurs sont issus de visites accompagnées en partie proposées par des intervenants sociaux.

Certains professeurs d'établissements secondaires ont également souhaité faire profiter de l'information, proposée par la visite de l'appartement, à leurs étudiants.

La fréquentation de l'appartement par les établissements scolaires est en nette augmentation par rapport à 2014 (grâce notamment à la venue du lycée Mermoz de Bourges)



ECOLOGIS fait partie des sites que les résidents du Cher peuvent visiter, lors de manifestations telles la fête de l'énergie, la semaine européenne de développement durable. Ces visites sont organisées par l'Agence Locale de l'Energie et du Climat 18.

❖ Les professionnels

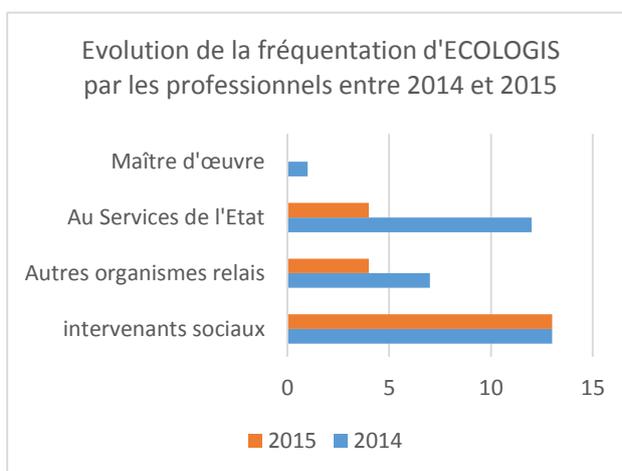
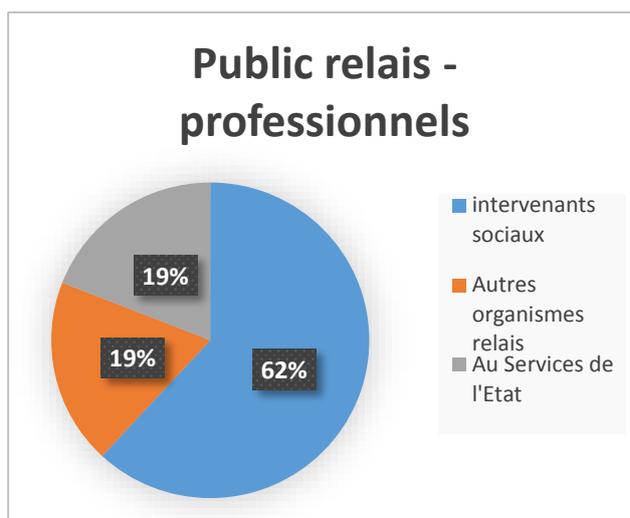
Sur cette représentation, 62% des professionnels voulant faire profiter de l'information proposée lors de la visite d'ECOLOGIS sont des intervenants sociaux.

Les accompagnateurs des groupes sont satisfaits de l'existence de cet espace, qui permet d'étayer l'information qu'ils transmettent à leurs usagers. Ils l'estiment « d'utilité publique » et espèrent sa pérennisation.

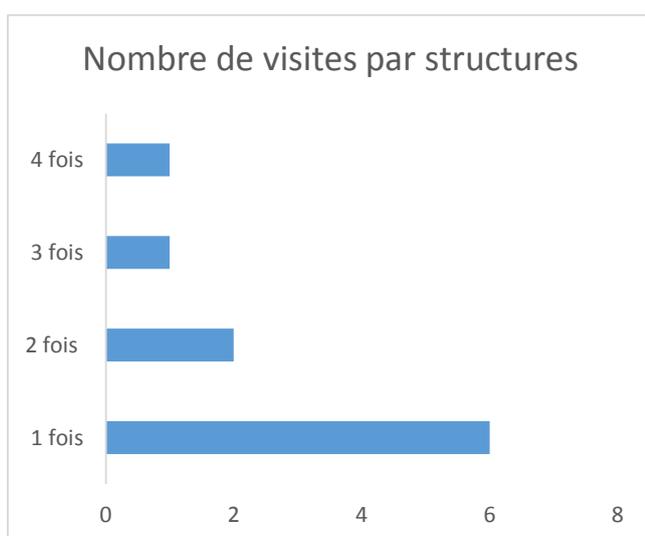
Ils n'hésitent pas à renouveler leurs visites avec différents usagers plusieurs fois dans l'année.

ECOLOGIS est utilisé dans:

- Le cadre de visites de structures d'accueil
- Un but d'informer sur la maîtrise de l'énergie pour des nouveaux accédants
- Un but de sensibiliser sur la réduction des consommations inutiles.



c) Fréquence des visites en 2015

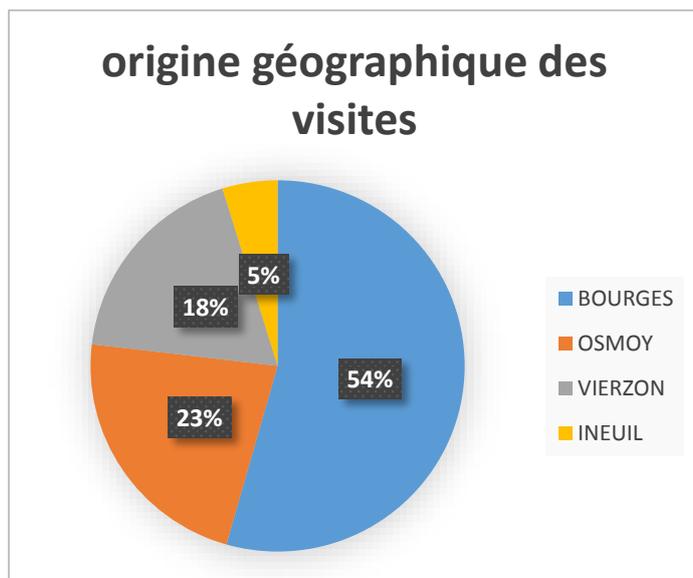


Les professionnels qui ont fait profiter ECOLOGIS à leurs usagers, ont été les représentants de **dix** structures.

La fréquence annuelle peut être variable, certaines ne sont venues qu'une seule fois. Néanmoins, il est utile de préciser que certaines de ces structures reviennent chaque année (EPIDE, CADA...).

D'autres ont utilisé l'appartement jusqu'à quatre fois, notamment les structures d'accueil et d'hébergement car leur public se renouvelle plusieurs fois par an.

d) Origine géographique des visiteurs



Les visiteurs d'ECOLOGIS sont majoritairement des usagers du territoire de Bourges Plus (54%)

e) ECOLOGIS : lieu de ressource et mutualisation des actions

Les missions d'ECOLOGIS ont beaucoup évolué depuis deux années. Bien qu'il garde un rôle d'outil de sensibilisation et de conseil auprès des habitants du Cher, il est aussi devenu un espace de ressources pour les professionnels de structures désirant créer une animation ou bien encore par des étudiants dans le cadre de leur scolarité (mise en place d'animation au sein de leur lieu de stage). Des outils de communication tels que les panneaux d'exposition « Chaque geste compte » peuvent être prêtés pour permettre la sensibilisation auprès du public.

ECOLOGIS est également devenu et demeure un lieu de rencontre pour les structures de quartier de la chancellerie où il est possible de mutualiser des actions sur un thème précis. Voici un exemple d'action qui a été réalisé en 2015, « les ateliers lecture de facture » en partenariat avec l'épicerie solidaire Bourges Nord, dans un premier temps une animation sur la compréhension des factures d'énergie est mise en place au sein de l'épicerie solidaire. Puis dans un second temps, une invitation à visiter ECOLOGIS est proposée afin de prendre conscience de la maîtrise d'énergie et voir concrètement ce qui a pu être évoqué lors du 1^{er} atelier.



f) Le défi énergie du citoyen pour le climat en région Centre-Val de Loire 2015/2016 (FAEP) et ECOLOGIS



Pour rappel, le défi est un concours proposé par PRIORITERRE au niveau national, et relayé au niveau régional, par la Région Centre-Val de Loire et départemental, par l'ALEC18 (pour le Cher). Les familles sont regroupées en équipes et ont pour objectif de réduire leurs factures énergétiques de 8%.

Pour la deuxième année consécutive, l'appartement a été choisi pour l'évènement de lancement. Ce lieu est propice pour la sensibilisation sur les éco-gestes, et correspond à ce qui est demandé lors du défi : mettre en place des gestes simples au quotidien pour économiser son énergie et son eau, dans un esprit convivial et de partage.

2) Précarité énergétique

Il est nécessaire tout d'abord de rappeler en quelques mots la définition de la lutte contre la précarité énergétique : "Est en situation de précarité énergétique au titre de la présente loi une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat." Cette définition a été retenue et inscrite **dans la loi Besson du 31 mai 1990**.

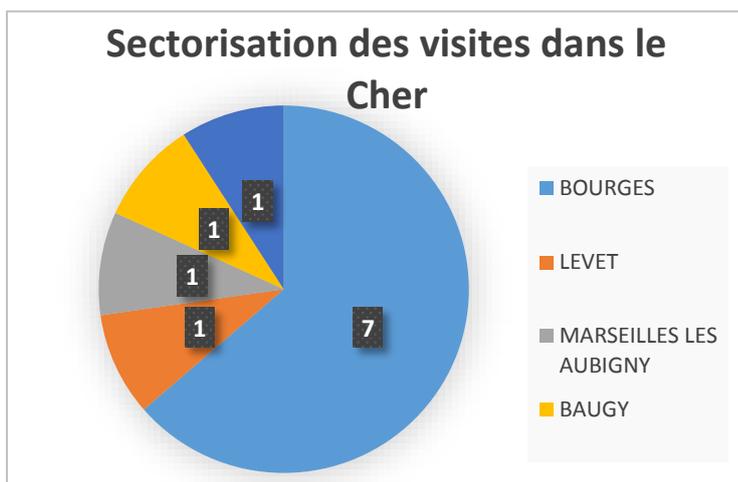
Depuis deux années, l'ALEC18 propose des visites conseils au domicile des particuliers qui rencontrent des difficultés à payer leurs factures d'énergie. Ces visites sont mises en place à la suite d'un signalement d'un travailleurs social, tout secteur confondu.

Ces visites sociotechniques sont systématiquement réalisées en binôme : travailleur social et conseillère Info-énergie, permettent de ressortir les difficultés rencontrées par les habitants, de pouvoir apporter des conseils sur la maîtrise de l'énergie, voire sur la rénovation.



a) Les visites sociotechniques

❖ Nombre de visites et sectorisation



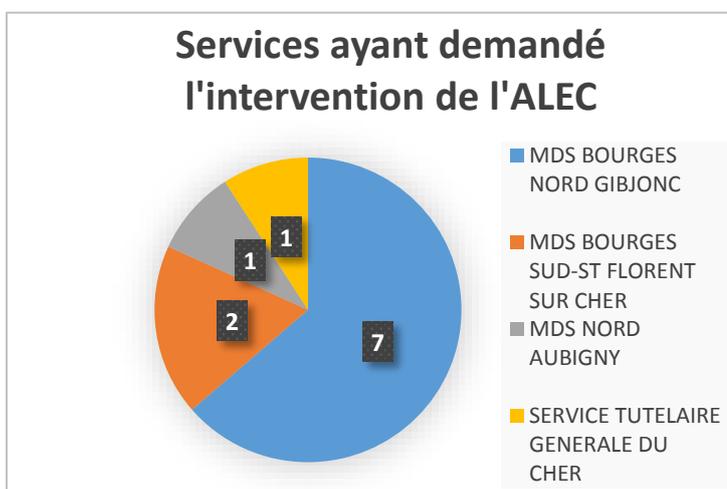
Tout le monde peut être concerné par ces visites, que les ménages soient locataires ou bien propriétaires.

11 visites ont été réalisées en 2015, la plupart familles qui ont pu profiter des conseils de l'ALEC18, habitent Bourges.

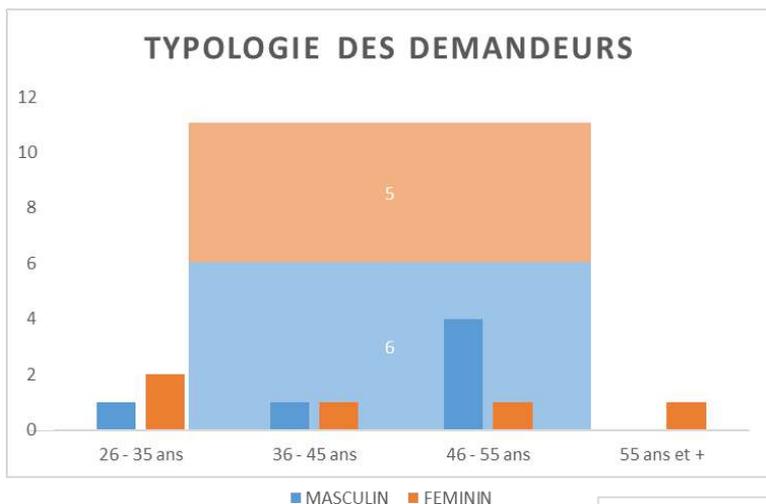
❖ Les différents services ayant contacté l'ALEC 18

L'ALEC18 peut proposer ses services à toutes les structures sociales du département. Le but premier est de lutter contre la précarité énergétique.

Ces visites permettent d'apporter un maximum d'informations aux travailleurs sociaux, afin de permettre à l'avenir de prioriser les besoins, voire de pouvoir mettre en place des actions collectives auprès de personnes en difficultés.



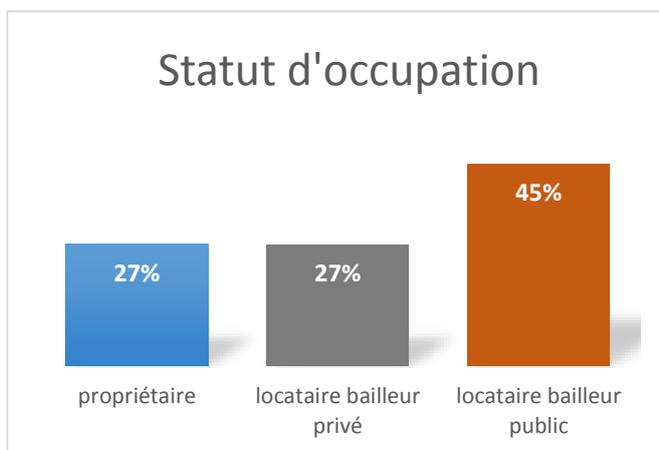
b) Profil des familles



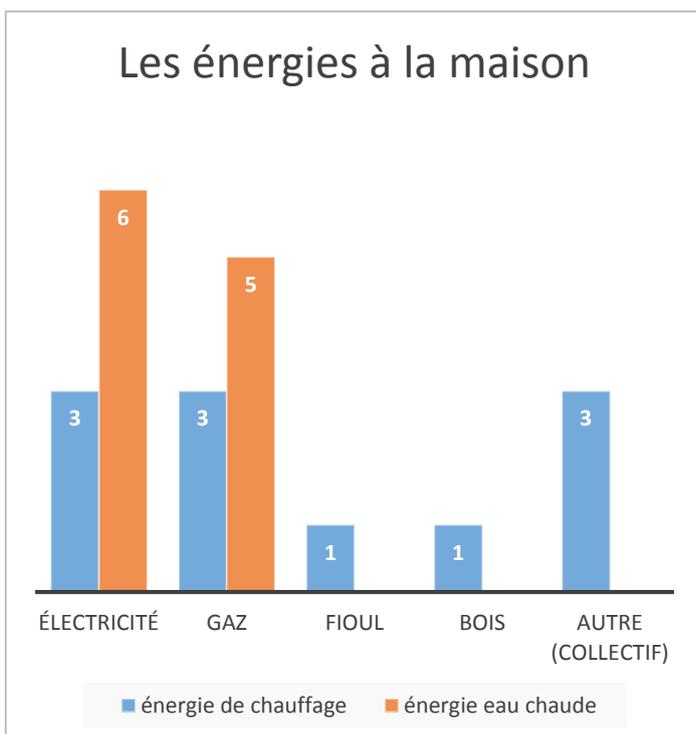
Les personnes qui font appel aux services sociaux et l'ALEC pour les visites font partie de la tranche d'âge 35-50 ans.

Ce sont en particulier des pères de famille.

45% du public demandant un soutien dans les charges d'énergie, sont locataires du parc public.

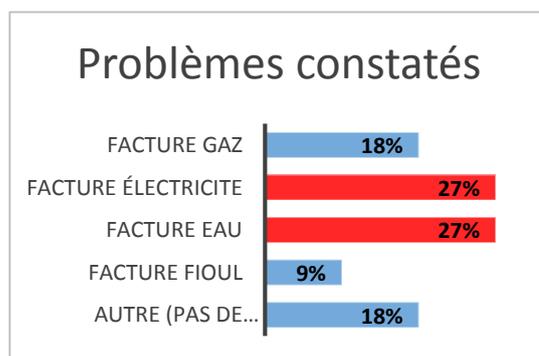


c) Les énergies à la maison

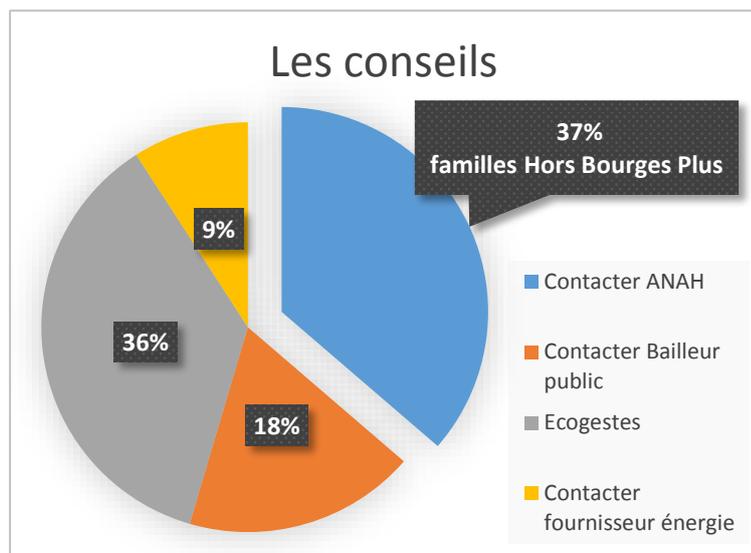


L'électricité reste encore l'énergie la plus utilisée, du fait de sa facilité d'entretien et d'installation.

Les difficultés rencontrées sont constatées sur le poste électricité en général. Concernant les locataires des bailleurs publics, l'ALEC a été sollicité pour repérer la faille dans la consommation d'eau.



d) Les conseils proposés



Un quart des foyers rencontrés est éligible à l'aide de l'ANAH. Toutes ces familles sont résidentes en zone rurale. Les visites ont pu ressortir les difficultés que connaissent les familles, et qui sont étroitement liés au problème du bâtiment.

Le fait que les travailleurs sociaux nous contactent, permet de repérer des familles qui n'auraient jamais fait la démarche de nous contacter spontanément.

e) Les groupes de travail dans le réseau : le groupe précarité énergétique

Afin que chaque référent de chaque Espace Info Energie puisse travailler de la même manière et avoir les mêmes outils de travail, des groupes de travail ont été mis en place à la demande de l'ADEME.

Le groupe de travail « Précarité », représenté par un CIE de chaque département a décidé de créer un livret à destination des habitants rencontrés lors des visites sociotechniques.

Ces dernières sont mises en place en fonction de la politique de chaque département, voire d'une commande. Mais il est utile d'uniformiser les discours, les outils dans le but de combattre la précarité énergétique dans les régions.

3) Partenariat avec les bailleurs



Depuis la mise en place des actions de lutte contre la précarité énergétique et la création de l'outil pédagogique ECOLOGIS les bailleurs publics du département sont des partenaires importants pour l'ALEC18.

Bourges Habitat, l'Office Publique Habitat du Cher et France Loire sont partenaires de l'outil pédagogique. De plus, ils proposent des actions auprès de leurs locataires avec la participation de l'ALEC18 ; via des stands d'animation, des prêts de matériel, des ateliers de sensibilisation sur les éco-gestes en hall de bâtiment, ou bien des visites conseils à domicile avec un intervenant social.

a) L'enquête Charenton du Cher avec France Loire

Le bailleur France Loire est propriétaires de 25 logements dans un quartier résidentiel de la commune de Charenton du Cher. Un programme de rénovation thermique a été mis en place entre janvier 2013 et janvier 2014. Les travaux concernent le chauffage avec le changement d'émetteurs électriques et la mise en place d'un poêle à granulés, le changement des fenêtres par des plus performantes accompagné d'une isolation des combles, et la mise en place d'une VMC qui étaient inexistant auparavant.

Sur les 25 logements rénovés, 14 ont été enquêtés. Sont concernés par l'enquête, les personnes ayant occupé le logement un an avant et un an après les travaux, afin d'avoir un aperçu du bilan de l'amélioration

Plusieurs réunions ont été mises en place en cours d'année entre partenaires : France Loire, ALEC18, Conseil départemental 18, Caf du Cher, en vue de préparer l'enquête.

Des propositions de questionnaires ont été faites et ont été accompagnées d'un planning de travail sur « qui fait quoi ? » (ALEC18), d'un questionnaire social et d'un questionnaire thermique.

Les visites se font par binôme : une intervenante sociale (CD18 ou CAF) et la CIE (ALEC18), dans le but de rassurer les familles enquêtées, afin qu'elles ne ressentent pas la visite du conseiller Info-énergie comme une intrusion.

b) Avant l'action

Une réunion publique a eu lieu le lundi 14 septembre 2015. Tous les habitants du « Clos la Barrière » ont été conviés à cette dernière. Seules trois personnes sont venues : il y a eu beaucoup de doléances sur l'habitat et peu d'intérêt sur l'action.

c) Prise de rendez-vous et enquête à domicile

Deux questionnaires sociaux ont été réalisés par les partenaires et envoyés aux habitants par France Loire : un questionnaire est destiné aux familles concernées par les visites sociotechniques, le deuxième questionnaire a été envoyé au reste des locataires (ceux n'ayant pas vécu le « avant/ après » travaux.)

Le conseiller Info-énergie muni de son questionnaire thermique l'utilisera pour alimenter DIALOGIE®, (le logiciel thermique de l'ADEME). Ce questionnaire thermique concernera uniquement les 14 enquêtés.

Les prises de rendez-vous ont été faites par les intervenantes sociales (CD18 et CAF).

d) Restitution des résultats en 2016

Après les visites, les données seront analysées. Des réunions seront organisées en janvier et février 2016 pour la mise en place de la restitution des informations aux habitants enquêtés à domicile ainsi que les autres. Propositions :

- Restitution individuelle
- Restitution collective

Témoignages de conseillères ESF sur l'action de Charenton du Cher

Pascale DUPRAT – Conseillère – Caisse d'Allocation Familiale

Au travers de notre participation au projet (co construction de l'enquête, visites à domicile avec l'ALEC 18 auprès des familles, évaluation, restitution) voici nos attentes concernant cette action partenariale:

- prendre en compte les demandes des habitants pour un meilleur confort dans leur logement et orienter vers l'atelier Brico Logement au Centre social de Saint Amand.

-créer du lien social entre les habitants en proposant un temps convivial de restitution collective (lieu à privilégier : dans le quartier)



Corinne BERTRAND – Conseillère – FRANCE LOIRE



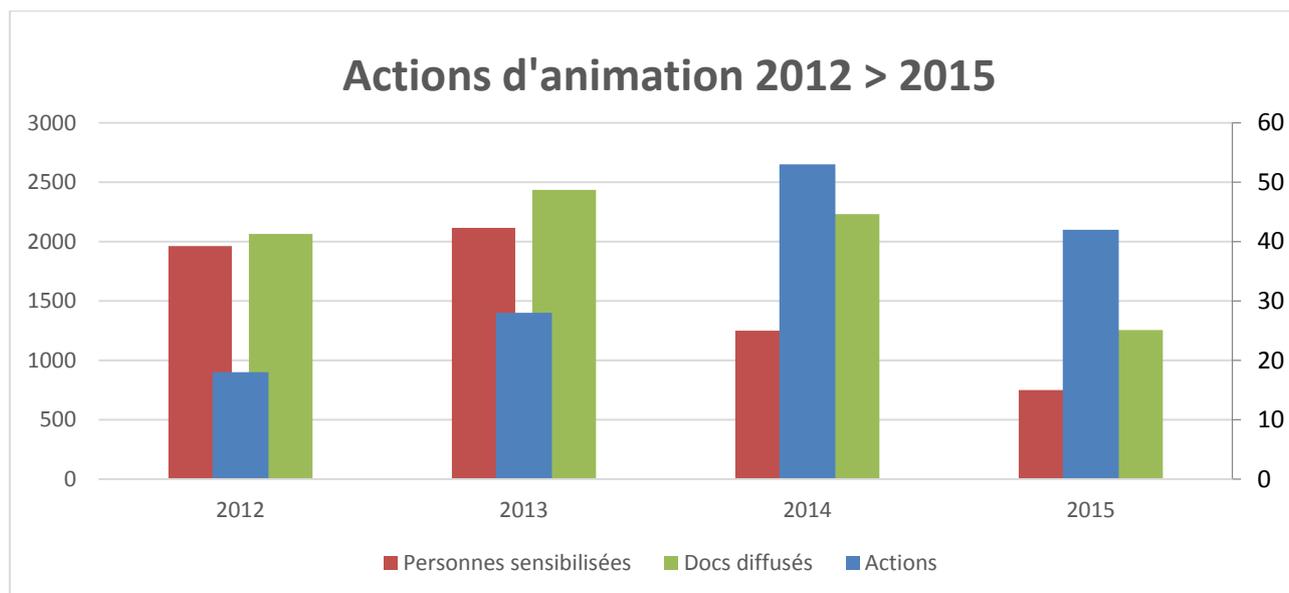
"Nous avons déjà eu l'occasion de travailler avec l'ALEC 18 pour informer les habitants de France Loire aux éco-gestes. C'est donc très naturellement que nous avons renouvelé notre souhait de solliciter son personnel pour une évaluation des améliorations apportées aux habitants (confort et économies d'énergie) suite à une rénovation énergétique engagée en 2013 sur le secteur de Charenton du Cher."



V. Animations grand public

En plus de sa mission de conseil, l'ALEC18 a une mission de sensibilisation assurée depuis l'implantation de l'EIE sur le territoire en 2004.

- **Évolution du nombre d'actions** : avec 42 actions d'animations en 2015, le nombre d'animations a légèrement diminué par rapport à 2014 (53 animations réalisées).
- **Évolution du nombre de personnes touchées** : les différentes actions ont permis de toucher environ 900 personnes et de distribuer plus de 1200 documents en 2015.



S'il est vrai que dans l'absolu le nombre d'animations a été réduit, il n'en demeure pas moins vrai que leur qualité et leur pertinence s'est accrue. Au regard des contraintes budgétaires il a été nécessaire de prioriser les domaines d'intervention et de rechercher de nouvelles pistes de mutualisation.

Néanmoins, l'ALEC18 a continué en 2015 à proposer des animations à destination du grand public sur les thèmes de l'énergie. Voici quelques exemples d'animations :

Quelques exemples d'animation :



Salon de l'habitat de Bourges

En Janvier 2015, l'ALEC était présente sur le salon de l'habitat de Bourges ce qui a permis de continuer la communication de la structure. L'ALEC a utilisé ses relations partenariales pour s'installer sur le salon de l'habitat et c'est avec la FFB (Fédération Française du bâtiment) que le stand de l'ALEC a pu être présenté. Le salon était du 23 au 26 Janvier 2015. Une quarantaine de visiteurs ont pu ainsi poser des questions aux conseillères présentes.

Défi Familles à Energie Positive - 5^e édition – Mi-parcours et Clôture

La 5^{ème} édition du concours Famille à énergie Positive / Défi énergie du citoyen pour le climat en Région Centre a été renouveler en 2015.

Une seule équipe représentait le département en se nommant « Bourges Agglo Services» qui a été le fil conducteur de cette édition.

Des idées d'éco gestes ainsi que des techniques d'économies d'énergies ont pu être testées et échangées en toute convivialité et bonne humeur durant cette édition.

Cette équipe était principalement composée de collègues de travail ce qui a facilité leurs temps de rencontres et d'animations conviviales.



Interventions en milieu universitaire



En 2015, une approche entre l'IUT de Bourges et l'ALEC s'est amorcée. Plusieurs projets ont pu voir le jour comme une proposition de présentation sous forme de conférence d'une heure sur le Développement Durable a été mise en place ainsi qu'un projet sur la construction d'une maquette d'un nano-habitat.

Animation FENARA le 26 Mars 2015

L'association FENARA (Fédération des Associations des Retraites de l'Artisanat) Le président de l'association FENARA a contacté l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher afin de faire une présentation sur les aides financières à leurs adhérents durant leur réunion annuelle de présentation de leur résultat. Il y avait environ soixante-dix personnes de présentes.

UFC Que Choisir le 28 Mars 2015

Dans le cadre de leur Assemblée Générale Annuelle, l'association des consommateurs UFC Que Choisir a demandé à l'ALEC une présentation sur les Eco Gestes à tous leurs adhérents. Cela a permis de faire connaître la structure ainsi que de donner les dernières aides financières qui ont suscité de l'intérêt de des échanges entre la conseillère et la centaine de participants.



CCI du Cher



Depuis 2014, un partenariat existe entre l'ALEC du Cher et la CCI du Cher afin de sensibiliser les créateurs et repreneurs d'entreprises dans leur cursus de formation.

L'ALEC intervient sur le volet Développement Durable où une présentation de 2 heures est réalisée afin de sensibiliser au mieux les futurs entrepreneurs à mieux gérer leur futur emploi et essayer d'intégrer une partie énergie renouvelable et Développement durable dans leur projet.

Une approche personnalisée via des éco gestes est aussi proposée à chacun des futurs chefs d'entreprises. Une présentation débat sur la situation actuelle est réalisée ainsi qu'une simulation sur l'impact dans l'avenir est faite.

Action avec Bourges Habitat

Afin de sensibiliser les locataires sur les économies d'eau, les services de Bourges Habitat ont sollicité l'ALEC pour mener une action. Des stands ont été proposés le 9 juillet devant l'agence Bourges Nord et le 10 septembre à l'agence Bourges Sud. Le résultat a été plus que positif, intéressé, le public a été très réceptif par ce type d'action et les conseils prodigués.



Carrefour du lien social du Conseil Départemental du Cher

Cette manifestation organisée par le CD18 est à destination du grand public public des quartiers nord et sud de Bourges, dans le but de créer des liens et de faire connaître les structures sur place.

Date des manifestations : - 17 juin 2015 au quartier du Val d'Auron Bourges Sud

- 16 septembre 2015 au quartier Nord de Bourges



Animation Habitat énergie du pôle sénior de la C C La Septaine

Prévention Habitat/Energie à Baugy et à Crosses



Les services du pôle sénior, ont souhaité mettre en place une animation à destination des personnes âgées autonomes.

Cette animation fut l'occasion de rappeler les gestes, parfois simples, qui permettent d'alléger ses factures et de réduire sa consommation d'énergie (qui n'est pas inépuisable).

Côté habitat, l'intérêt s'est porté sur les différentes aides financières, les modes de chauffage les plus économiques et les matériaux d'isolation les plus adaptés.

L'action a été co-animée avec les services de l'ANAH, et EDF.

Semaine Européenne du développement durable

En 2015, la semaine européenne du Développement Durable s'est déroulée du 30 Mai au 5 Juin. Une quinzaine de personnes sont venues participer aux différentes animations que l'ALEC avait proposées à cette occasion :

- Le mardi 02 Juin de 9h à 11h : visite de l'appartement ECOLOGIS de Bourges.
- Le mardi 02 Juin à 14h : visite de la centrale cogénération par la méthanisation biogaz de Feux.
- Le vendredi 5 Juin à 14h Visite du Syndicat Départemental d'Énergie du Cher à Bourges.
- Le samedi 6 Juin de 15h à 17h : Visite d'une maison passive en bois à Vasselay.
- Le samedi 6 Juin après-midi : Visite d'un système solaire combiné à Vierzon.



... à propos des animations

Les animations réalisées en 2015 ont permis de communiquer sur la nouvelle structure et de développer et/ou pérenniser des partenariats en direction de publics divers venant de différents horizons (universitaires, aînés, professionnels, grand public...).

Elles permettent aussi de tester et/ou de mettre à jour les outils que nous utilisons à ces occasions (jeux, diaporamas...).

Zoom sur ... la création d'un outil d'animation avec l'IUT de Bourges – département Génie Civil

IUT (Institut Universitaire de Technologie) de Bourges Section Génie Civil

Projet de construction d'une maquette d'un nano habitat pour une utilisation de sensibilisation et de réflexion sur le « vivre autrement ».

Pour faire suite à une demande sur la construction d'un outil de communication et de sensibilisation sur l'habitat, un rapprochement entre l'ALEC et l'IUT de Bourges a été réalisé afin de monter un projet sur la réalisation d'une maquette d'un nano-habitat.



Ce projet a pour but de sensibiliser les particuliers sur la construction et l'optimisation de la surface habitable. Elle servira aussi à montrer les possibilités d'une construction écologique et peu impactant pour son environnement. Une réflexion sur sa capacité à être dupliqué est en cours avec le professeur Monsieur Aurélien Raymond.

C'est un projet tuteuré proposé par un groupe de travail de 3 étudiants de la licence ERP (Etude et Réalisation de Projet) parcours MAT (Maîtrise d'œuvre Architecturale et Technique). Ci-dessous, une partie de la présentation du projet proposé par un élève : Mr Anthony Dondina)



Sur la première diapositive, on peut y lire l'historique du nano-habitat puis sur la seconde, sa réflexion sur le modèle qu'il propose. Il faut savoir que ce ne sont que des créations et c'est à eux de vérifier la pertinence de leurs procédés.

Concept du Nano-Habitat

2

- 1929 : Naissance de la première Tiny house
Charles Miller (américain) à construit la première maison sur roues en 1929 à Ogden dans l'Utah.

La nano-habitat est une sorte de fusion entre la cabane et la roulotte, c'est une micro maison qui respecte tous les principes de base de l'architecture.

- Optimisation de l'espace

Réduction de l'espace
Durabilité de l'habitat
Coût abordable

La nano habitat est un choix de vie vers plus de simplicité afin de donner du temps pour soi et les autres.

Pas de permis de construire nécessaire.

- Alimentation électrique : 3 options

Générateur
Équipement solaire
Raccord électrique

Dondina Anthony

Les Points Principaux

3

Panneau solaire thermique
Panneau solaire photovoltaïque
Toiture végétalisée

RT 2012 : 50kWh/m²/an

Isolation renforcée
Prévention des ponts thermiques
Étanchéité à l'air
Énergie renouvelable

Matériau d'origine renouvelable
Chauvre → Plante écologique

Matériau d'isolation très performant

Construction en chauvre
Ossature en bois

Caractéristiques
Longueur = 4,00m
Largeur = 2,50m
Hauteur = 3,65m
Surface habitable = 7,92m²
Ossature : Bois
Isolation : Chauvre

Dondina Anthony

Il est à noter que ce projet universitaire de sensibilisation et de réflexion sur le vivre autrement et la promotion de nouveaux types d'énergies est éligible à l'appel à projet lancé par le Président et le Vice Président du SDE18 en charge de l'énergie, le 4 décembre 2015



Zoom sur ... les visas éco citoyens



Bourges Plus a initié et mis en place des formations qui s'inscrivent dans le cadre des passeports éco citoyens (qui bénéficient donc d'une aide financière de la Région). La première intitulée « **Pourquoi et comment concevoir un logement économe en énergie ?** » est proposée 2 fois par an (20 stagiaires/session).

L'ALEC18 y intervient pour présenter le contexte règlementaire de la rénovation énergétique et apporter des conseils techniques et financiers.

L'idée est d'ouvrir à un public le plus large possible une formation gratuite sur l'habitat économe en énergie. La construction neuve et la rénovation sont abordées durant 3 demi-journées réparties sur 3 semaines. Des professionnels du bâtiment (architectes, bureau d'études...) interviennent en plus de l'EIE18 et de M. Daguin de Bourges Plus.

Les formations étaient toutes conclues par des visites de bâtiments exemplaires présents sur l'agglomération et qui permettaient d'expliquer in-situ les choses vues en salle.

Un nouveau format à venir en 2016

En 2015, l'ALEC18 avec les services de Bourges Plus ont posé les jalons d'une formation similaire sur le thème de la mobilité qui sera intitulée « **Sortir du tout voiture : quelles solutions ?** ». Le but est de proposer une action en lien avec l'Agenda 21, le PCET et Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération.

La première session de cette formation est prévue pour Mars 2016 pour tester le format. Elle pourra être reproduite suivant son succès et la volonté des différents partenaires.

Cette formation est une première en Région Centre. Malgré qu'il soit aujourd'hui le premier secteur émetteur de gaz à effet de serre et le deuxième en termes de consommation d'énergie, le thème de la mobilité n'est que très peu abordé par les Espace Info Energie.

L'idée est, là encore, d'expérimenter une action nouvelle et originale qui pourra être dupliquée dans d'autres départements via le groupe de travail mobilité composé au sein du réseau EIE Centre.



Zoom sur ... le Pays Sancerre Sologne

L'OPAH Sancerre Sologne toujours en cours entamera sa quatrième année en 2016. L'ALEC18 est associée depuis sa création aux présentations de résultats qui sont régulièrement réalisés par Adeline ARDEOIS.

Lorsqu'un propriétaire occupant a des revenus supérieurs au plafond de l'ANAH, Adeline ARDEOIS l'oriente vers l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Cher pour pouvoir bénéficier d'informations sur les crédits d'impôt et/ou l'éco prêt à taux zéro.

D'autre part lorsque le particulier, qu'il soit bailleur ou occupant, souhaite des informations sur les différents types d'isolant, les moyens de chauffage et les nouvelles énergies, il lui est proposé de prendre rendez-vous avec un conseiller de l'Agence.



Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne : OPERATION PROGRAMMEE de
L'AMELIORATION DE L'HABITAT – bilan 3^{ème} année déc. 2014 – déc. 2015



Maitre d'ouvrage :

Syndicat Mixte du Pays Sancerre Sologne

7 rue de la gare

18 260 Vailly sur Saultre

Contact : Adeline ARDEOIS

Opération menée avec le concours de :

- L'Etat
- L'ANAH
- La Région Centre – Val de Loire



Zoom sur ... le Pays Berry Saint Amandois

Le Pays Berry Saint Amandois a décidé d'entreprendre un PCET auquel l'ALEC est conviée à participer.



Le 7 décembre 2015, une première réunion a été effectuée afin de présenter l'équipe qui pilotera le PCET ainsi que les objectifs, la méthodologie et le calendrier.

Actuellement, les membres du comité de pilotage attendent les résultats de l'enquête qui s'est déroulée sur le projet pour connaître les résultats de l'analyse complète des émissions. Ces résultats ont été commandés pour fin février 2016. Une première réunion publique de restitution de fin d'étude se tiendrait en novembre 2016.

C'est le cabinet d'étude Intermezzo qui est en charge du diagnostic et qui anime le PCET.



VI. Perspectives

L'augmentation de l'activité observée cette année confirme qu'il faut savoir créer l'offre pour provoquer la demande. Cela confirme aussi la légitimité de l'ALEC18 dans le paysage local et la valeur du travail déployé par ses équipes. Ceci étant, l'augmentation du nombre de contacts ne fait pas tout et, sur ses animations, l'ALEC18 est depuis sa création dans une recherche d'optimisation du temps afin de ne pas se focaliser sur des animations chronophages et peu fréquentées.

C'est pourquoi, face à ces enjeux, il est possible d'identifier les perspectives 2016 suivantes :

Tout d'abord, 2016 verra la poursuite des actions conseils auprès des particuliers, des copropriétés et des institutionnels.

Mais d'autres perspectives peuvent être envisagées

1) Partenariats collectivités

- poursuite du travail engagé avec la Région, l'ADEME et Bourges Plus sur la constitution d'une Plateforme Locale de Rénovation Énergétique de l'Habitat (P.L.R.E.H.),
- poursuite des réflexions sur l'installation de l'E.I.E. – ALEC dans de nouveaux locaux en lien avec les missions présentées ci-dessus
- recherches de pistes de travail communes avec les communes, intercommunalités et antennes locales (type Maisons des Solidarités ou Maisons de Services Publics) pour ancrer le travail de l'E.I.E. – ALEC sur les territoires sur des thématiques telles que les plans climats, les animations de sensibilisation, les O.P.A.H., etc. notamment avec la Communauté de Communes Berry Grand Sud, la Communauté de Communes des Trois Provinces, Bourges Plus, le Pays Sancerre Sologne, le Pays Berry Saint Amandois, le Pays de Vierzon, les villes de Vierzon, de Saint Amand et de Bourges, notamment,

2) Partenariat bailleurs

- poursuivre et enrichir les actions de lutte contre la précarité énergétique en utilisant les ressources de l'espace ECOLOGIS en lien avec les bailleurs, les travailleurs sociaux, et tous les autres acteurs en lien avec ce domaine

3) Autres actions

- initier des démarches autour du thème de la mobilité
- développer des outils de sensibilisation pédagogiques propres à l'E.I.E. – ALEC,
- développer des outils d'information en direction du grand public et des acteurs locaux
- travailler sur des outils d'évaluation visant à appréhender l'impact économique des actions et conseils délivrés par les conseillers E.I.E.

Conclusion

Les perspectives de développement de la structure annoncées fin 2014, pour 2015 ont été en grande partie atteintes notamment dans ses missions de conseils, d'assistance et de sensibilisation auprès du plus grand nombre.

Ce conseil de proximité et d'écoute que l'on pourrait qualifier de « socio-technique », est un aspect fort de la mission de l'Agence et est souligné par les réponses apportées aux questionnaires de satisfaction durant l'année 2015.

Ce constat tend à devenir une tendance lourde puisque, les conseillers info énergie doivent devenir de véritables « accompagnateurs » de plus en plus pointus dans des domaines aussi variés que les questions administratives, juridiques, financières, techniques,. Une professionnalisation accrue de leurs missions est en cours et 2016 ne devrait pas manquer de confirmer cet aspect des choses.

Par ailleurs le nouveau conseil d'administration de l'ALEC devra jouer un rôle primordial pour son développement en permettant la mise en place de partenariats forts entre la structure, les territoires ou les administrations qui deviendront ses partenaires.

